



*Le Royaume du Maroc salue l'annonce du cessez-le-feu entre les Etats-Unis d'Amérique et la République Islamique d'Iran*

# Téhéran et Washington se détournent du champ de la guerre pour des négociations de paix

Pages 5-6-7

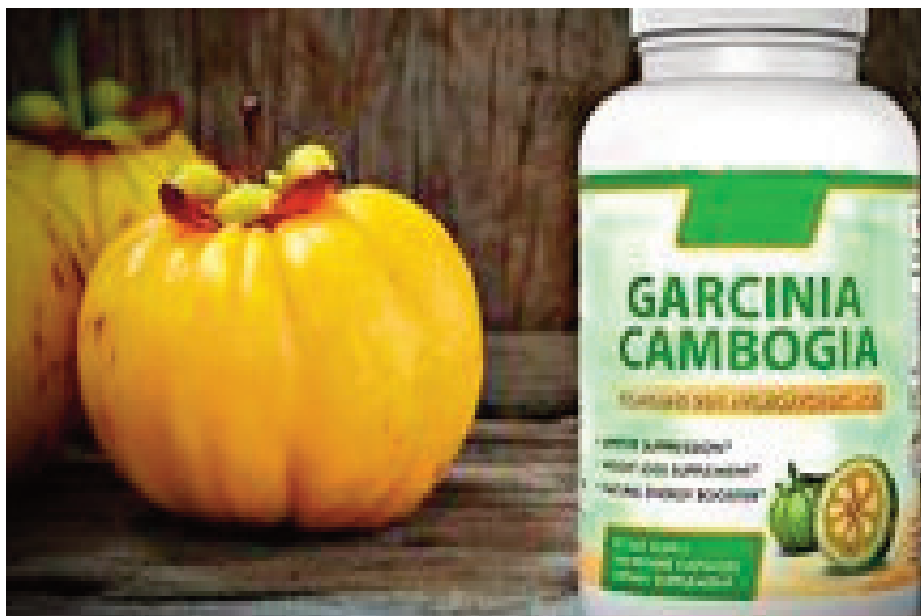
www.libe.ma

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia** Prix: 4 DH N°: 10776 Jeudi 9 Avril 2026

*Garcinia cambogia, un complément alimentaire à haut risque interdit ailleurs depuis un an*

## Tardive et timide La réaction de l'AMMPS



En Toute Libé

Une trêve ?  
Ouf !



Par Mohamed Benarbia

*Le monde appelle plutôt de ses vœux la FIN de la guerre*

« Une guerre, on sait quand ça commence, mais on ne sait pas quand ça se termine ».

C'est par cette citation qu'à Libé nous avons répliqué, quand ce 28 février de triste mémoire, alors que le bruit de bottes battait le plein, à un trop hasardeux « la paix à portée de main ».

Aujourd'hui, 38 jours plus tard, on sait où l'on est. Trente-huit jours de désastre, de frappes dévastatrices, de coups et de contrecoups...

La diplomatie avait plié l'échine devant cette volonté féroce de frapper ou de riposter.

Il n'y avait plus de place que pour la soif du sang, l'envie de détruire.

Chacun des belligérants se disait avoir une bonne raison de le faire.

Et sans vergogne, de part et d'autre, on n'a de cesse de galvauder un terme devenu impropre par la force des choses. « Collatéral », disent-ils. Et vas-y pour ces édifices qui s'écroulent tels des châteaux de cartes, et toutes ces personnes qui tombent comme des mouches.

Il ne faut donc pas prêter la moindre attention à ces dégâts qui ne sont que « collatéraux », et à ces victimes qui ne sont pas plus que « collatérales ».

Et voilà qu'advint un cessez-le-feu. Une trêve. Comme par enchantement, on s'est dit qu'il était possible de déposer les armes pour entamer des négociations que l'on avait ignorées par le passé.

Qu'à cela ne tienne ! Positivons, même si une grosse inquiétude subsiste. Des deux côtés, l'on crie victoire. La preuve criante que les deux parties sont plutôt perdantes.

Quinze jours d'un répit supposé sont annoncés. La suite nous dira si l'Iran aura la possibilité de se reconstruire et les Iraniens de panser leurs blessures. Et si de leur côté les Etats-Unis vont ranger leurs armes ou les affûter pour une autre « épopée ».

Et pendant ce temps, qu'est-ce qui a bien pu changer en Iran ?

Le régime bien que décapité est toujours là. Le système est toujours bien ancré. L'uranium est toujours intact, enfoui quelque part.

Le seul changement concerne les opposants au régime qui se trouvent plus exposés que jamais.

Quant à Tel-Aviv, il persiste dans sa logique de guerre. Le Liban continue de subir une folie meurtrière et destructrice sans fin.

Nasser Bourita : *La position exprimée par les Pays-Bas, en décembre dernier au sujet du Sahara marocain, a constitué un tournant majeur dans l'évolution des relations bilatérales*

Tom Berendsen : *Le Maroc, sous la conduite de SM le Roi, un partenaire fiable et un acteur engagé en faveur de la paix et de la stabilité internationales*



Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a salué, mardi à Rabat, la nouvelle dynamique que connaissent les relations entre le Royaume du Maroc et le Royaume des Pays-Bas au cours des dernières années.

S'exprimant lors d'un point de presse à l'issue de ses entretiens avec son homologue néerlandais, Tom Berendsen, M. Bourita a souligné que l'évolution de ces relations s'inscrit dans le cadre du principe tracé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour la politique étrangère du Royaume, à savoir la clarté et l'ambition, ce qui a permis d'instaurer des relations bilatérales solides, basées sur le respect mutuel, la transparence, la responsabilité, ainsi qu'un véritable partenariat tenant compte des priorités de chaque partie.

Le ministre a également relevé que la po-

sition exprimée par les Pays-Bas, en décembre dernier au sujet du Sahara marocain, a constitué un tournant majeur dans l'évolution des relations bilatérales, notant que cette position constructive est en phase avec le droit international et les résolutions des Nations Unies, notamment la résolution 2797 du Conseil de sécurité.

La position des Pays-Bas a constitué aussi un important levier à même de développer les relations bilatérales et de renforcer le partenariat entre deux acteurs régionaux influents sur la scène internationale, a poursuivi M. Bourita.

Par ailleurs, il a souligné que le choix par son homologue néerlandais d'effectuer au Maroc, sa première visite en dehors de l'espace européen, témoigne de la profondeur des relations bilatérales et de la volonté commune de prioriser le partenariat entre les deux pays.

A cet égard, il a noté que le Royaume des

Pays-Bas, en tant qu'acteur clé au sein de l'espace européen, fervent défenseur d'un partenariat euro-marocain solide et acteur respecté et écouté aux Nations unies ainsi qu'au niveau multilatéral, est devenu un partenaire de premier plan pour le Royaume du Maroc en matière de dialogue politique.

"La coordination entre les deux pays sur les questions régionales et internationales est essentielle", a ajouté M. Bourita, précisant que cette coopération repose sur les mêmes principes de partenariat dans les domaines consulaire et judiciaire, ainsi que dans la lutte contre la criminalité, l'extrémisme et le terrorisme.

Il a, en outre, indiqué que l'Afrique constitue l'un des axes des relations bilatérales, ajoutant que les deux parties œuvreront à encourager les secteurs privés marocain et néerlandais à promouvoir l'investissement et à saisir les opportunités commerciales dans le continent africain.

D'autre part, M. Bourita a mis en avant le rôle des Pays-Bas en tant que partenaire économique essentiel du Maroc, notant l'importance des perspectives prometteuses pour le développement de cette coopération, tant dans le domaine commercial qu'en termes d'investissements.

A ce propos, il a affirmé que les grandes échéances à venir, notamment l'organisation de la Coupe du monde 2030 par le Maroc ainsi que le partenariat stratégique Maroc-Union européenne, ouvrent de nouveaux horizons pour la consolidation du partenariat économique entre le Royaume du Maroc et le Royaume des Pays-Bas.

De son côté, le chef de la diplomatie des Pays-Bas a soutenu que le Maroc, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, s'affirme comme un partenaire fiable et un acteur engagé en faveur de la paix et de la stabilité internationales.

M. Berendsen a également affirmé que son pays apprécie hautement l'engagement personnel de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, en Sa qualité de Président du Comité Al-Qods, en faveur de la question palestinienne.

"Nous saluons la coopération fructueuse avec le Maroc lors de la dernière session de l'Alliance mondiale pour la mise en œuvre de la solution à Deux Etats", a-t-il poursuivi, réitérant l'attachement des Pays-Bas et du Maroc à cette solution.

Le chef de la diplomatie néerlandaise a, en outre, mis en avant les progrès remarquables accomplis par le Maroc sous le leadership de SM le Roi, saluant les infrastructures de pointe dont dispose le Royaume, ainsi que les importantes opportunités économiques et d'investissements offertes par le pays.

Dans l'actuel contexte géopolitique international, le Maroc constitue aussi un partenaire stratégique et de premier plan pour les Pays-Bas, particulièrement en raison de ses liens étroits avec l'Afrique de l'Ouest, le Sahel et les Pays du Golfe, a relevé M. Berendsen.

Il a, à ce propos, salué le rôle agissant joué par le Maroc dans le soutien au développement et à la stabilité dans la région du Sahel.

Les Pays-Bas considèrent qu'une véritable autonomie sous souveraineté marocaine constitue la solution la plus réalisable à ce différend et entendent agir en conséquence

Le ministre des Affaires étrangères du Royaume des Pays-Bas, Tom Berendsen, qui s'exprimait lors d'un point de presse tenu, mardi à Rabat, à l'issue de sa rencontre avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, M. Nasser Bourita, a déclaré que "les Pays-Bas considèrent qu'une véritable autonomie sous souveraineté marocaine est la solution la plus réalisable" au différend autour du Sahara.

Cette position a été également consignée dans un communiqué conjoint publié à l'issue des entretiens entre M. Bourita et M. Berendsen, en visite de travail au Maroc, les 7 et 8 avril.

M. Berendsen a, en outre, réaffirmé le soutien des Pays-Bas à la résolution 2797 du Conseil de sécurité des Nations unies, ainsi qu'aux efforts de l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU, M. Staffan de Mistura pour "faciliter et mener des négociations fondées sur le plan d'autonomie proposé par le Maroc, en vue de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable".

Par ailleurs, le ministre des Affaires étrangères du Royaume des Pays-Bas a indiqué, selon le communiqué conjoint, que "les Pays-Bas agiront conformément à leur position, y compris aux niveaux diplomatique et économique, dans le respect du droit international".

Les Etats-Unis réitèrent leur soutien au plan marocain d'autonomie

L'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique à Rabat, Richard Duke Buchan III, a réitéré, mardi à Marrakech, le soutien de son pays au plan marocain d'autonomie comme "voie vers la résolution" de ce différend régional et "la prospérité".

"Les Etats-Unis soutiennent le plan marocain d'autonomie comme voie vers la résolution et la prospérité", a déclaré le diplomate américain à l'ouverture du GITEX Africa Morocco 2026.

"Les investisseurs américains ap-

pellent notre ambassade et notre consulat sans arrêt, ils sont prêts à investir au Sahara", a-t-il ajouté, relevant que les Etats-Unis et les entreprises américaines "sont impatients de se tenir aux côtés du Maroc et d'aider à concrétiser la vision de Sa Majesté le Roi pour chaque région du Royaume".

L'ambassadeur américain a aussi fait observer que "l'opportunité économique dans le Sahara marocain est illimitée, et les entreprises américaines sont là pour faire de cette opportunité une réalité".

*Garcinia cambogia, un complément alimentaire à haut risque interdit ailleurs depuis un an*

# Tardive et timide

## La réaction de l'AMMPS



Une année. C'est le temps qu'il aura fallu à l'Agence marocaine des médicaments et des produits de santé (AMMPS) pour s'apercevoir de ce que les autorités sanitaires françaises avaient jugé suffisamment urgent pour déclencher, dès avril 2025, un arrêté ministériel d'interdiction de tout produit à base de *Garcinia cambogia*.

Cette plante au nom exotique, présentée comme la solution naturelle et définitive à tous les kilos superflus, distillée en gélules minceur et vendue sur les réseaux sociaux marocains avec l'effronterie des marchands de miracle, avait pourtant déjà livré tous ses secrets les plus sombres. Le système français de surveillance de la sécurité des compléments alimentaires avait documenté, avec la rigueur qu'exige la protection de la santé publique, des effets indésirables d'une gravité qui ne souffrait aucune tergiversation : atteintes hépatiques pouvant confiner à l'irréversible, troubles cardiovasculaires, dérèglements psychiatriques et interactions médicamenteuses potentiellement funestes.

Pendant ces douze mois de silence institutionnel, pendant cette année où l'indifférence administrative a tenu lieu de politique sanitaire, des milliers de Marocains ont continué de commander, de recevoir et d'ingérer une substance que la rigueur sanitaire d'un autre pays avait suffi à bannir définitivement. Livrés à eux-mêmes, sans filet de protection, sans mise en garde, sans la moindre voix officielle pour contrarier les promesses mirobolantes des vendeurs du net, ils ont été, sans le savoir, les cobayes d'un marché que personne ne surveillait vraiment. C'est cela, la vérité nue que l'AMMPS, dans le langage soigneusement édulcoré de ses communiqués et de ses notes d'informa-

tion, ne dira jamais tout à fait.

Ce décalage vertigineux n'est pas un détail. Il est le révélateur criant d'un système de veille sanitaire à bout de souffle, d'une agence réglementaire qui suit les alertes internationales avec le pas lourd d'une institution qui n'a pas encore compris l'urgence de sa propre mission. Car pendant que d'autres systèmes de surveillance de la sécurité des compléments alimentaires sonnaient le tocsin et que les autorités répondaient avec la célérité qu'exige la protection de la santé publique, l'AMMPS, elle, laissait faire. Et l'on est en droit de se demander, sans que la réponse ne soit particulièrement réconfortante, si ce retard relève de l'incapacité ou du choix — car les deux hypothèses sont accablantes.

Il faut comprendre le terrain sur lequel prospère ce commerce pour en saisir toute la dangerosité. Le Marocain épuisé par les régimes draconiens et les épreuves de sport infructueuses est une proie idéale pour les marchands de miracle numérique. Sur Facebook, sur Instagram, sur TikTok, des comptes aux allures de pharmacies virtuelles étalent leurs produits avec une désinvolture qui défie toute régulation. Les emballages sont soignés, les promesses démesurées, les témoignages soigneusement fabriqués, et la livraison gratuite jusqu'à votre porte. La *Garcinia cambogia* y trônait en vedette, auréolée de pseudo-études scientifiques et de before-after photographiques aussi crédibles qu'une note attribuée par l'élève à sa propre copie.

Ce qui fait la dangerosité particulière de cette plante, c'est précisément ce qui en faisait, aux yeux des non-initiés, son attrait. L'acide hydroxycitrique, contenu dans l'écorce du fruit dont est extrait le complément,

est présenté comme un coupe-faim naturel, un régulateur métabolique sorti tout droit du ventre de la nature. La nature, cet argument massue que brandissent tous ceux qui veulent vous faire avaler n'importe quoi. Car la nature tue aussi. Et l'acide hydroxycitrique, en doses prolongées et sans surveillance médicale, peut dévaster un foie, dérégler un cœur, perturber un système digestif et même fracturer l'équilibre psychique d'un individu. Les effets rapportés à travers le monde ne sont pas des hypothèses de chercheurs en mal de publications. Ce sont des réalités cliniques documentées, des alertes sérieuses qui ont suffi à convaincre un pays comme la France d'agir sans délai.

Et l'AMMPS ? Elle a attendu. Elle a observé. Puis, avec le flegme d'une institution dont la priorité n'est visiblement pas l'urgence sanitaire, elle a produit une note d'information invitant les professionnels de santé à la vigilance et les consommateurs à consulter un médecin avant de se supplémenter. Une recommandation d'une banalité déconcertante face à l'ampleur d'un problème que d'autres pays ont résolu par la force de la loi. La différence entre les deux approches en dit long sur la valeur que l'on accorde, de part et d'autre, à la vie de ses propres citoyens.

Car il ne s'agit pas seulement d'un retard technique ou d'un problème de circulation de l'information scientifique. Il s'agit d'une question de volonté politique et de priorité institutionnelle. L'AMMPS dispose-t-elle des outils, des ressources humaines et des systèmes de veille capables de traiter en temps réel les alertes émises par ses homologues européens ? Si oui, pourquoi cette année de silence ? Si non, de quoi parle-t-on exactement lorsque l'on évoque une agence censée

protéger la santé des Marocains dans un monde où les produits circulent à la vitesse des algorithmes ?

La vérité, que personne au sein des institutions concernées ne semble pressé d'énoncer clairement, est que le marché des compléments alimentaires au Maroc évolue dans un flou réglementaire qui arrange bien des intérêts. Entre les importateurs dont personne ne contrôle sérieusement les approvisionnements et les vendeurs en ligne qui opèrent dans l'impunité la plus totale s'est constitué un écosystème profitable pour quelques-uns et potentiellement dévastateur pour beaucoup.

Ce n'est pas la première fois que le Maroc réagit avec retard à des alertes sanitaires internationales sur des produits circulant librement sur son marché. Ce ne sera pas la dernière, tant que les mécanismes de vigilance ne seront pas réformés en profondeur, dotés de moyens réels, et tant que les pouvoirs publics n'auront pas compris — ou décidé — que la santé du citoyen n'est pas un dossier à traiter entre deux priorités politiques.

En attendant, la *Garcinia cambogia* continue probablement de s'écouler dans les arrière-boutiques du commerce en ligne marocain et dans les salons de beauté reconvertis en espaces de conseil minceur. La mise en garde de l'AMMPS, aussi tardive que timide, ne suffira pas à endiguer un flux commercial qui se nourrit de désirs profonds et de régulation absente. Il faudra une interdiction claire, des contrôles effectifs aux frontières et une régulation sérieuse du commerce numérique des produits de santé. Des mesures que l'on attend encore, pendant que le compte à rebours sanitaire, lui, ne s'est jamais arrêté.

Mehdi Ouassat

## Les visites de Feu SM Mohammed V à Tanger et à Tétouan

# De glorieuses épopées pour la revendication de l'indépendance et la consécration de l'unité

Le peuple marocain et les hommes et femmes du Mouvement national, de la famille de la résistance et de l'armée de libération commémorent, ce jeudi, le 79ème anniversaire de la visite historique de Feu SM Mohammed V à Tanger (9 avril 1947) et le 70ème anniversaire de la glorieuse visite Royale du Père de la Nation à Tétouan (9 avril 1956).

La visite Royale à Tanger a marqué un tournant décisif dans le combat du Maroc pour la revendication retentissante et solennelle de l'indépendance du Royaume, le recouvrement de sa souveraineté et la consécration de l'unité de la Nation, indique une note du Haut-Commissariat aux anciens résistants et anciens membres de l'armée de libération, qui qualifie cette visite de rupture entre deux époques, celle de la lutte menée par le Palais Royal et les pionniers du Mouvement national contre l'administration de la résidence générale du Protectorat français, et celle de la revendication du droit du Maroc à son indépendance devant la communauté internationale.

Cette visite, rappelle le Haut-Commissariat, est intervenue au moment où le monde aspirait à tourner la page du colonialisme et à donner aux peuples la liberté de choisir leur destin. Ainsi, cette visite de Feu SM Mohammed V était l'illustration de l'unité du Maroc et l'occasion idoine pour réclamer haut et fort l'indépendance du pays, sa liberté et sa souveraineté.

Conscientes que cet événement allait sonner le glas du protectorat, les forces coloniales ont commis, deux jours avant la visite, le massacre odieux du 7 avril 1947 à Casablanca, une véritable tuerie ayant fait des centaines de morts et de blessés parmi le peuple marocain, dans le but d'éteindre sa ferveur et d'empêcher le chef de file du Mouvement national, Feu SM Mohammed V, d'effectuer un acte de bravoure: Une visite forte en symboles à la ville du Détroit.

Mais c'était sans compter avec la déter-



mination du regretté Souverain, qui, après avoir rendu visite aux familles des victimes du massacre, a répondu sans équivoque au résident général : Il est hors de question de reculer sur le principe de cette visite.

Le 9 avril 1947, le Libérateur de la Nation s'est rendu à bord du train Royal de la ville de Rabat vers Tanger, en passant par Souk Larbaa, Ksar El Kébir et Assilah où un accueil grandiose au milieu d'une foule impressionnante a été consacré au regretté Souverain.

Cette merveilleuse image a brisé les obstacles semés par les autorités coloniales, témoignant de la puissante symbiose ayant toujours uni le glorieux Trône alaouite et le peuple marocain. A cette occasion, les habitants de Tanger ont réservé un accueil mémorable au cortège Royal, donnant toute sa magnificence aux liens d'allégeance et d'attachement indéfectible au Trône.

Dans ce discours, prononcé dans l'espace de la Mendoubia de Tanger devant les représentants des puissances étrangères, des autorités administratives internationales de

Tanger et de nombreuses personnalités, feu SM Mohammed V a exprimé clairement et sans ambiguïté la volonté du peuple marocain de recouvrer son indépendance et de prendre son destin en main sur l'ensemble de son territoire.

"Les droits du peuple marocain ne peuvent se perdre et ne se perdront jamais", avait clamé le Libérateur de la Nation, haut et fort, devant les représentants consulaires de différents pays et la population locale en communion patriotique.

Lors de cette visite, Feu SM Mohammed V a prononcé, le vendredi 11 avril à la grande mosquée de Tanger, le prêche de vendredi dans lequel il a appelé la Nation à demeurer attachée aux préceptes de l'Islam, tout en réaffirmant l'ancrage du Royaume au monde arabo-islamique.

Cette visite a été marquée également par plusieurs activités principales couvrant divers domaines, notamment éducatif et social. De nombreuses rencontres et activités ont eu lieu au cours desquelles Feu SM Hassan II, alors Prince Héritier, Feu SAR Moulay Ab-

dellah et Feue SAR Lalla Aïcha se sont enquis des conditions de vie des citoyens, de leurs aspirations et de leurs attentes.

Pour sa part, Feue SAR Lalla Aïcha a prononcé, le 11 avril 1947 à Dar El Makhzen, un discours dans lequel elle a souligné la nécessité de diffuser les connaissances et plaidé pour le droit des femmes marocaines à l'éducation, compte tenu du rôle qu'elles jouent dans la société en tant que mères et éducatrices des générations futures.

Environ une décennie après ce discours porteur d'espoir et de détermination prononcé durant la visite glorieuse de Tanger, feu SM Mohammed V revient, le 9 avril 1956, dans le Nord, cette fois-ci à Tétouan, pour annoncer aux Marocains l'indépendance et l'unification du Nord et du Sud du Royaume. Une visite tout aussi historique intervenue sur la route du retour du Roi Libérateur après un séjour en Espagne, où il avait tenu des négociations pour le parachèvement de l'unité territoriale du Maroc, couronnées par la signature, le 7 avril 1956, de la déclaration commune et d'un protocole annexe en vertu desquels Madrid reconnaît l'indépendance du Maroc et sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire.

La commémoration de ces deux visites historiques constitue une occasion de faire connaître les épopées héroïques gravées en lettres d'or dans les annales de l'histoire du Maroc et rendre hommage aux combattants qui ont contribué, avec dévouement et abnégation, à hâter le départ de l'occupant colonial et l'avènement de l'ère de la liberté et de l'indépendance.

Elle est également l'occasion pour appeler à davantage d'efforts de toutes les composantes de la société marocaine, en faveur de la préservation de la mémoire de l'épopée glorieuse de la résistance et de la lutte pour l'indépendance, ainsi que pour la promotion de l'esprit citoyen et de la connaissance des faits historiques de cette période, notamment auprès des jeunes générations.

## José Manuel Albares : Les relations entre le Maroc et l'Espagne progressent vers une amitié renforcée



Les relations entre le Maroc et l'Espagne continuent de progresser vers "une plus grande harmonie et une amitié renforcée", a indiqué mardi le ministre espagnol des Affaires étrangères,

de l'Union européenne et de la Coopération, José Manuel Albares.

M. Albares, qui s'exprimait dans une interview à la chaîne de télévision espagnole La Sexta, a souligné que le partenariat entre Rabat et Madrid a atteint des "niveaux historiques", qualifiant ce partenariat d'"exemplaire".

Il a relevé que ses échanges avec son homologue marocain portent "systématiquement sur le renforcement de cette coopération mutuellement bénéfique". L'Espagne demeure un "partenaire essentiel" du Maroc et la collaboration entre les deux Royaumes a été hissée à ses "niveaux historiques les plus élevés", a affirmé le chef de la diplomatie espagnole, relevant que ce partenariat couvre de nombreux domaines de coopération.

## Rodrigo Gamarra : Le Maroc, un pont vers le monde arabe et l'Afrique

Le président du Parlement du Mercosur (Parlasur), Rodrigo Gamarra, a mis en avant, mardi à Rabat, l'intérêt porté par ce groupement sud-américain au Royaume du Maroc considéré comme "pont vers le monde arabe et l'Afrique".

Dans une déclaration à la presse à l'issue de ses entretiens avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, M. Gamarra a affirmé que les relations entre le Parla-

sur et le Maroc revêtent une importance capitale, qualifiant le Royaume de pays frère et de passerelle vers le monde arabe et l'Afrique.

Il s'est félicité, à ce propos, des discussions "très fructueuses" avec M. Bourita, notant que de telles rencontres constituent l'occasion de rapprocher les points de vue et d'examiner les questions d'intérêt commun, tant pour l'Afrique que pour l'Amérique du Sud.

Il a, dans ce sens, mis en exergue le rôle fondamental



de la diplomatie parlementaire, réaffirmant la disposition du Parlasur à servir de vecteur pour le renforcement des relations du Maroc avec les pays de ce groupement sud-américain.



## Une trêve en échange d'une réouverture du détroit d'Ormuz

*Les Etats-Unis et l'Iran revendiquent chacun la victoire après un cessez-le-feu in extremis*



**L**es Etats-Unis et l'Iran revendiquaient tous deux la victoire mercredi après être convenus d'un cessez-le-feu de deux semaines en échange d'une réouverture du détroit d'Ormuz, une trêve qu'Israël dit soutenir mais en estimant qu'elle ne s'applique pas au Liban.

"Une victoire totale et complète. 100 pour cent. Il n'y a aucun doute là-dessus", a dit le président américain, Donald Trump, à l'AFP qui l'a joint au téléphone peu après l'annonce de la trêve.

Il a affirmé que la question de l'uranium iranien serait "parfaitement réglée", sans dire s'il réitérerait ses menaces initiales de détruire les centrales électriques et les ponts iraniens si l'accord venait à échouer.

"L'Iran a remporté une grande victoire", a également proclamé le Conseil suprême de la sécurité d'Iran, estimant que "l'ennemi avait subi une défaite indéniable, historique et écrasante".

Les autorités iraniennes ont indiqué mercredi que des pourparlers se dérouleront à partir de vendredi avec Washington au Pakistan, médiateur clé dans la guerre au Moyen-Orient entamée le 28 février et qui a fait des milliers de morts, principalement en Iran et au Liban.

Le sultanat d'Oman, médiateur de pourparlers entre l'Iran et les Etats-Unis avant le conflit a appelé à "intensifier" les efforts en vue d'un "arrêt durable de l'état de guerre" dans la région.

Signe de la fragilité de l'accord, deux personnes ont été blessées à Bahreïn après

une attaque de drone iranienne selon les autorités, intervenue quelques heures après l'entrée en vigueur de la trêve.

"Sous réserve que la République islamique d'Iran accepte l'ouverture totale, immédiate et sécurisée du détroit d'Ormuz, j'accepte de suspendre les bombardements et les attaques contre l'Iran pour une période de deux semaines", avait écrit quelques heures avant le président américain sur Truth Social.

Il a fait part de discussions "très avancées" en vue d'un accord de paix "à long terme" avec l'Iran. Téhéran a transmis "une proposition en 10 points" qui "constitue une base viable pour négocier", a-t-il noté.

La Maison Blanche a ensuite indiqué envisager des "discussions en personne" avec les Iraniens.

L'annonce de ce cessez-le-feu est survenue une heure avant l'expiration du dernier d'une série d'ultimatums lancés à l'Iran par Donald Trump, qui menaçait d'éradiquer "une civilisation entière" si Téhéran n'ouvrait pas d'ici 00H00 GMT ce passage maritime stratégique où transitait avant la guerre 20% du brut mondial.

### Ormuz surveillé

De leur côté, les dirigeants iraniens ont confirmé qu'ils acceptaient de rouvrir "pendant une période de deux semaines" le détroit d'Ormuz "si les attaques contre l'Iran cessent", a écrit sur X le ministre des Affaires étrangères, Abbas Araghchi.

Selon la déclaration en persan diffusée par les médias iraniens, l'armée iranienne

"surveillera" le "passage quotidien limité des navires" dans le détroit pendant le cessez-le-feu. Elle réclame aussi la levée des sanctions sur l'Iran.

Selon cette version persane, le plan proposé par Téhéran prévoit aussi que Washington accepte l'enrichissement d'uranium, une mention toutefois absente de la copie anglaise transmise à l'ONU.

"L'Iran engagera, pendant une période de deux semaines (...), des négociations avec la partie américaine à Islamabad", a ajouté le Conseil suprême de la sécurité nationale dans un communiqué, précisant que "cela ne signifie pas la fin de la guerre" et que cette durée pourrait être prolongée "en accord avec les deux parties".

Les marchés ont salué la nouvelle : les cours du pétrole, WTI comme Brent, sont repassés sous les 100 dollars le baril, le gaz européen a plongé de 20% et les Bourses de Tokyo (+5,4%) et Séoul (+7%) ont flambé à la clôture. Mais le retour à la normale de l'approvisionnement en kérosène du secteur aérien prendra "plusieurs mois", a averti l'Iata, principale association mondiale de compagnies aériennes.

### Frappes au Liban

Le Premier ministre pakistanais, Shehbaz Sharif, a déclaré sur X que "l'Iran et les Etats-Unis, ainsi que leurs alliés, ont accepté un cessez-le-feu immédiat partout, y compris au Liban et ailleurs, AVEC EFFET IMMEDIAT", en employant des majuscules à la fin de son message.

Mais Israël, qui a dit "soutenir" la dé-

cision américaine de suspendre les frappes contre l'Iran pendant deux semaines, a assuré que cet accord "n'incluait pas le Liban", où elle est en guerre contre le Hezbollah pro-iranien depuis le 2 mars, après des tirs de roquette du mouvement sur son territoire.

L'armée israélienne a mené mercredi matin de nouvelles frappes sur le sud du Liban, où huit personnes avaient été tuées lors d'une attaque à Saïda peu avant l'annonce du cessez-le-feu.

Le bilan des frappes israéliennes dans ce pays depuis le 2 mars dépasse les 1.500 morts.

Israël a par ailleurs fait état de trois salves de missiles iraniens tôt mercredi, juste après l'annonce par Trump de la levée de son ultimatum.

Le chef de l'opposition israélienne, Yair Lapid, a qualifié de "désastre politique" le cessez-le-feu, accusant le Premier ministre, Benjamin Netanyahu, d'avoir échoué à atteindre les objectifs de la guerre.

Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a lui salué le cessez-le-feu, comme nombre de capitales européennes, et enjoint les parties à "une paix durable" dans la région.

L'Irak a aussi appelé à lancer "des voies de dialogue sérieuses et durables", tandis que des factions armées irakiennes pro-iraniennes ont annoncé suspendre pour deux semaines les attaques contre les "bases ennemies" dans le pays et la région qu'elles revendiquaient depuis le début de la guerre.

# Ce que l'on sait de la trêve

Les Etats-Unis et l'Iran se sont accordés mardi pour un cessez-le-feu de deux semaines, un peu plus d'une heure avant l'expiration de l'ultimatum de Donald Trump qui menaçait de détruire la République islamique.

Voici ce que l'on sait de la trêve entre les deux pays, qui devraient entamer vendredi des pourparlers au Pakistan, pays médiateur dans la guerre au Moyen-Orient.

## "La bataille continue" au Liban, affirme Israël

L'armée israélienne a confirmé mercredi qu'elle observait le cessez-le-feu décrété avec l'Iran après avoir mené pendant la nuit de nouvelles frappes contre les lanceurs de missiles iraniens, précisant qu'elle restait en "état d'alerte élevé".

En revanche, au Liban "la bataille continue", a affirmé l'armée israélienne.

## Liban: l'armée appelle les déplacés à ne pas retourner dans le sud

L'armée libanaise a appelé mercredi matin les déplacés à ne pas revenir dans le sud du pays où les frappes se poursuivent, Israël affirmant que le Liban n'est pas inclus dans la trêve entre l'Iran et les Etats-Unis.

"L'armée appelle les citoyens à attendre avant de revenir dans les villes et villages du sud", a-t-elle dit dans un communiqué.

Un correspondant de l'AFP dans la région de Tyr a vu un petit nombre de personnes revenant en voiture vers des zones qu'ils avaient évacuées au début de la guerre.

## Nouvelles frappes israéliennes sur le sud du Liban

L'armée israélienne a mené plusieurs frappes sur le sud du Liban mercredi matin, selon l'Agence nationale d'information (Ani, officielle), après avoir émis un nouvel ordre d'évacuation pour la région de Tyr.

Le Hezbollah pro-iranien, pour sa part, n'a plus revendiqué d'attaques contre Israël depuis 01h00 locale environ (mardi 22h00 GMT), alors qu'un cessez-le-feu de deux semaines est entré en vigueur entre les Etats-Unis et l'Iran. Israël a affirmé que la trêve ne concernait pas le Liban.



## La trêve selon Washington

Joint par l'AFP au téléphone, le président américain Donald Trump a déclaré mardi que pour Washington, la victoire était "totale et complète".

Les Etats-Unis vont interrompre les attaques sur l'Iran durant deux semaines, et Téhéran va en retour rouvrir temporairement le détroit d'Ormuz.

Téhéran a accepté "l'ouverture totale, immédiate et sécurisée du détroit d'Ormuz", a déclaré M. Trump dans un message publié sur son réseau Truth Social.

Le président américain a précisé que l'accord avait été conclu après s'être entretenu avec des dirigeants au Pakistan, pays médiateur dans la guerre lancée par les Etats-Unis et Israël le 28 février.

Il a affirmé que la question de l'uranium iranien serait "parfaitement réglée", pendant cette trêve.

M. Trump a justifié la guerre, accusant Téhéran d'enrichir de l'uranium dans le but de fabriquer une arme atomique, une affirmation qui n'est pas étayée par l'Agence nucléaire de l'ONU et que l'Iran a démenti.

même plus de 1% face à la livre.

Les Bourses asiatiques en très forte hausse, décollage attendu en Europe

Vers 05H00 GMT à la Bourse de Tokyo, l'indice vedette Nikkei gagnait 5,33% à 55.277 points, tandis qu'à Séoul, l'indice phare Kospi flambait de près de 7% à 5.873 points.

La Bourse de Taipei engrangeait 4,47%, Sydney 2,66% et l'indice hongkongais Hang Seng -reprenant les échanges après un week-end prolongé de deux jours fériés- bondissait d'environ 3%.

Une envolée était par ailleurs attendue pour les Bourses européennes à leur ouverture à 07H00 GMT, d'après les contrats à terme qui servent d'indicateurs de tendances.

Transport aérien: L'approvisionnement en kérosène mettra "des mois" avant de revenir à la normale

Le retour à la normale de l'approvisionnement en kérosène du secteur aérien et une décre des prix des hydrocarbures prendront "plusieurs mois", même en cas de réouverture durable du détroit d'Ormuz, a averti mercredi le directeur général de l'Ifata, la principale association mondiale de compa-

Dans un précédent plan visant à mettre fin aux hostilités, les Etats-Unis exigeaient que l'Iran cesse tout nouvel enrichissement, accepte des limites à son programme de missiles et mette fin à son soutien aux groupes armés de la région, ce qui a été refusé par Téhéran.

Ces exigences n'ont pas été communiquées dans la dernière trêve.

Le mois dernier, le dirigeant américain a déclaré que la "reddition inconditionnelle" de l'Iran serait le seul résultat acceptable pour mettre un terme à la guerre.

## Et Téhéran ?

Le ministre iranien des Affaires étrangères Abbas Araghchi a confirmé que Téhéran allait garantir des traversées en sécurité du détroit d'Ormuz, où transitait avant la guerre 20% du brut mondial.

Un plan en 10 points proposé par l'Iran pour parvenir à la fin de la guerre, a été qualifié de "viable" par Donald Trump.

Il pourrait servir de base à d'éventuelles négociations plus tard cette semaine, mais comporte plusieurs points de blocage que Washington a jugé irréalisables par le passé.

Le plan exigerait "le maintien du contrôle

iranien sur le détroit d'Ormuz, l'acceptation de l'enrichissement, la levée de toutes les sanctions primaires et secondaires", selon un communiqué publié par la République islamique.

Alors que la demande relative à l'enrichissement d'uranium ne figurait pas dans la version en anglais de la déclaration de Téhéran partagée par l'ONU, elle faisait partie de la version en persan diffusée par les médias d'Etat iraniens.

Parmi les autres exigences : le retrait des forces américaines du Moyen-Orient, la fin des attaques contre l'Iran et ses alliés, la libération des avoires iraniens gelés et une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU rendant l'accord contraignant.

## Le cessez-le-feu ne s'applique pas au Liban

Israël a annoncé soutenir la décision de Donald Trump de suspendre les attaques contre l'Iran, tout en précisant que la trêve n'incluait pas le Liban.

Au total, les frappes israéliennes au Liban ont tué 1.530 personnes depuis le début de la guerre entre le mouvement islamiste Hezbollah pro-iranien et Israël le 2 mars, a indiqué mardi le ministère de la Santé libanaise.

Cette affirmation contredit une annonce faite plus tôt par le Premier ministre pakistanais Shehbaz Sharif, médiateur dans le conflit, assurant que le cessez-le-feu s'appliquait "partout, y compris au Liban et ailleurs".

## Et pour la suite ?

M. Sharif a annoncé que le cessez-le-feu prenait effet immédiatement, et que des pourparlers commenceront vendredi dans la capitale pakistanaise avec des délégués des deux pays.

Les discussions auront pour but d'atteindre "un accord définitif", a-t-il déclaré.

L'Iran a annoncé qu'il consacrerait deux semaines aux négociations.

Le pétrole a chuté mercredi après l'annonce de la réouverture du détroit d'Ormuz dans le cadre de la trêve, alors que les approvisionnements mondiaux en pétrole et en gaz étaient sous pression depuis que l'Iran avait, de fait, fermé le passage.

La décongestion du détroit pourrait apporter un soulagement temporaire aux pays qui dépendent des importations de pétrole.

# Les conséquences économiques mondiales

Voici les dernières évolutions économiques mondiales mercredi vers 06H30 GMT, au 40e jour du conflit au Moyen-Orient:

Ultimatum repoussé de 2 semaines: Le pétrole et le gaz plongent, entraînant le dollar à la baisse

Les prix du pétrole ont plongé après que Donald Trump a repoussé son ultimatum contre l'Iran et que Téhéran s'est dit prêt à négocier, acceptant de rouvrir, si les attaques israélo-américaines cessent, le détroit d'Ormuz, par où environ un cinquième du brut mondial transite habituellement.

Le recul a un temps dépassé les 15% mais vers 05H00 GMT, le prix du West Texas Intermediate (WTI) pour livraison en mai, référence américaine du pétrole brut, dévissait de 14,53% à 96,54 dollars.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin, référence du marché mondial, s'effondrait lui de 13,13% à 94,92 dollars.

Le gaz européen a lui décroché de 20% à l'ouverture du marché.

Dans le sillage de ce recul, le dollar s'enfonçait face aux principales devises, et perd

gnies aériennes.

En France les carburants pourraient baisser de "5 à 10 centimes très rapidement"

Les prix des carburants pourraient baisser de "5 à 10 centimes" le litre "très rapidement", estimait mercredi auprès de l'AFP le président de l'Union française des industries pétrolières (Ufip) Olivier Gantois, après que les Etats-Unis et l'Iran se sont accordés pour un cessez-le-feu de deux semaines.

Trump dit que les Etats-Unis vont aider à mettre fin à la congestion dans le détroit d'Ormuz

Le président américain Donald Trump a indiqué mercredi que les Etats-Unis allaient aider à mettre fin à la congestion du trafic maritime dans le détroit d'Ormuz, quelques heures après avoir annoncé un accord de cessez-le-feu avec l'Iran.

"Les Etats-Unis d'Amérique vont aider à désengorger le trafic dans le détroit d'Ormuz", voie cruciale par laquelle transite en temps normal environ 20% du pétrole brut et du gaz naturel liquéfié mondiaux, a écrit Donald Trump sur sa plateforme Truth Social.

Guerre au Moyen-Orient: Le solaire aide

le Pakistan à résister au choc énergétique

L'essor de l'énergie solaire au Pakistan a permis d'atténuer l'impact de la guerre au Moyen-Orient sur son économie, malgré les inquiétudes sur l'approvisionnement en carburant et la hausse des prix.

Selon une étude publiée en mars, ce virage a permis au Pakistan d'économiser plus de 12 milliards de dollars d'importations de gaz et de pétrole à la date de février 2026.

France : Déjà des impacts sur la construction de logements

La Fédération française du bâtiment (FFB) constate jusqu'à 35% de hausse de prix des membranes bitumineuses (utilisées pour étanchéifier), et +20% sur les produits plastiques comme le PVC et certains isolants (polystyrène), selon des chiffres transmis à l'AFP.

La dépendance aux énergies fossiles menace la stabilité des prix, selon la BCE

L'Europe doit réduire sa dépendance à l'importation d'énergies fossiles, l'une de "ses principales vulnérabilités", estime un haut responsable de l'institution monétaire qui appelle à investir dans une énergie propre et produite localement.

## Le Royaume du Maroc salue l'annonce du cessez-le-feu entre les Etats-Unis d'Amérique et la République Islamique d'Iran

Le Royaume du Maroc salue l'annonce du cessez-le-feu entre les Etats-Unis d'Amérique et la République Islamique d'Iran, indique le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger.

Dans un communiqué, le ministère souligne que le Royaume du Maroc soutient les négociations à venir avec la facilitation pakistanaise.

Le Royaume espère que ces négociations aboutiront à une paix durable, qui renforce la stabilité dans la région et tienne compte des intérêts supérieurs des pays arabes frères du Golfe, précise la même source.

Le communiqué indique aussi que le Royaume du Maroc souligne l'importance de garantir la navigation dans le détroit d'Ormuz, conformément au droit maritime international.



# Les réactions dans le monde au cessez-le-feu



**L**es Etats-Unis et l'Iran sont convenus mardi soir d'un cessez-le-feu de deux semaines, une heure avant l'expiration de l'ultimatum lancé par le président américain Donald Trump, qui menaçait de détruire le pays. Voici les principales réactions internationales mercredi à ce cessez-le-feu.

### - Pakistan

Le Premier ministre pakistanais Shehbaz Sharif, dont le pays joue un rôle de médiateur dans le conflit au Moyen-Orient, a affirmé mercredi que "l'Iran, les Etats-Unis et leurs alliés" avaient accepté un cessez-le-feu "partout, y compris au Liban", à la suite d'une médiation pakistanaise visant à mettre fin à plus de cinq semaines de guerre au Moyen-Orient.

### - Etats-Unis

Le Royaume-Unis ont remporté une "victoire totale et complète" en concluant cet accord de cessez-le-feu de deux semaines avec l'Iran, s'est félicité Donald Trump auprès de l'AFP mardi. "Une victoire totale et complète. 100%. Il n'y a aucun doute là-dessus", a dit le président américain dans une courte interview après l'annonce de l'accord.

### - Iran

"L'Iran a remporté une grande victoire", a également proclamé Téhéran, le Conseil suprême de la sécurité d'Iran estimant que "l'ennemi a subi une défaite indéniable, historique et écrasante".

### - Israël

Israël soutient la décision du président Trump de suspendre les frappes contre l'Iran pendant deux semaines, à condition que l'Iran rouvre immédiatement les détroits et mette fin à toutes les attaques contre les Etats-Unis, Israël et les pays de la région", a déclaré le bureau du Premier ministre Benjamin Netanyahu

dans un communiqué. "Le cessez-le-feu de deux semaines n'inclut pas le Liban", poursuit le texte.

### - ONU

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a salué mardi la trêve temporaire conclue entre Washington et Téhéran, a déclaré son porte-parole. M. Guterres "appelle toutes les parties au conflit actuel au Moyen-Orient à respecter leurs obligations en vertu du droit international et à se conformer aux termes du cessez-le-feu afin d'ouvrir la voie à une paix durable et globale dans la région", a déclaré Stéphane Dujarric dans un communiqué.

### - Union européenne

La cheffe de la diplomatie de l'Union européenne Kaja Kallas a salué l'accord de cessez-le-feu qui "crée un espace pour la diplomatie" en vue d'aboutir à "un accord durable", assurant que l'UE était prête à soutenir les efforts de médiation.

### - France

Le président Emmanuel Macron a qualifié de "très bonne chose" le cessez-le-feu en Iran, en appelant à son plein respect "dans les jours et semaines à venir" afin d'engager des négociations avec Téhéran sur tous les enjeux de sécurité en suspens et en demandant qu'il inclue "pleinement" le Liban.

### - Espagne

Le chef du gouvernement espagnol, Pedro Sánchez, a qualifié la trêve en Iran de "bonne nouvelle" sur X, tandis que le ministre des Affaires étrangères José Manuel Albares a jugé "inacceptable" qu'Israël poursuive les combats au Liban.

### - Royaume-Uni

"Je me réjouis de l'accord de cessez-le-feu conclu cette nuit", a déclaré le Premier ministre britannique Keir Starmer, cité dans un communiqué. "Avec nos partenaires, nous devons tout mettre en œuvre pour soutenir ce cessez-le-feu, le transformer en un accord durable et rouvrir le détroit d'Ormuz", a-t-il ajouté.

### - Allemagne

Le chancelier allemand Friedrich Merz a salué mercredi l'accord de cessez-le-feu, estimant que l'objectif devait désormais être "de négocier dans les prochains jours une fin durable de la guerre". "Cela ne pourra être obtenu que par la voie diplomatique", a-t-il estimé sur X.

### - Turquie

"Nous insistons sur le fait que le cessez-le-feu temporaire doit être pleinement mis en œuvre sur le terrain et espérons que toutes les parties respecteront l'accord conclu", a indiqué le ministère turc des Affaires étrangères dans un communiqué.

### - Emirats arabes unis

"Les Emirats ont remporté une victoire dans une guerre que nous avons sincèrement cherché à éviter, et nous avons triomphé (...) face à une agression brutale", a écrit sur X le conseiller présidentiel aux Emirats arabes unis, Anwar Gargash.

### - Irak

Tout en saluant le cessez-le-feu, le ministère irakien des Affaires étrangères a appelé sur X à des "dialogues sérieux et durables qui s'attaquent aux causes profondes des différends et renforcent la confiance mutuelle" entre les Etats-Unis et l'Iran.

### - Chine

"La Chine salue l'annonce par les parties

concernées de la conclusion d'un accord de cessez-le-feu", a indiqué lors d'un point de presse régulier Mao Ning, une porte-parole du ministère des Affaires étrangères, ajoutant que Pékin continuerait d'œuvrer au rétablissement de la paix au Moyen-Orient.

### - Japon

"Le plus important est que des mesures concrètes soient prises pour désamorcer la situation, notamment pour garantir la sécurité de la navigation dans le détroit d'Ormuz", a souligné Minoru Kihara, porte-parole du gouvernement japonais.

Le Japon est le cinquième importateur de pétrole de la planète. Quelque 93% de son pétrole importé transite par le détroit d'Ormuz.

### - Corée du Sud

"Le gouvernement sud-coréen espère que les négociations entre les deux parties aboutiront et que la paix et la stabilité au Moyen-Orient seront rétablies dans les meilleurs délais", a déclaré le ministère sud-coréen des Affaires étrangères dans un communiqué.

Séoul "espère que la liberté et la sécurité de navigation de tous les navires, y compris ceux de la Corée du Sud, dans le détroit d'Ormuz seront rapidement garanties, et il continuera à communiquer et à mener des consultations avec les pays concernés à cette fin", a-t-il ajouté.

### - Australie

Canberra a salué le cessez-le-feu, tout en avertissant que plus la guerre se prolongera, "plus l'impact sur l'économie mondiale sera important et plus le coût humain sera élevé".

"Nous continuons d'appeler toutes les parties à respecter le droit international humanitaire et à protéger la vie des civils", a déclaré le bureau du Premier ministre Anthony Albanese dans un communiqué.

### - Nouvelle-Zélande

"Bien que ce soit une nouvelle encourageante, il reste encore beaucoup à faire dans les jours à venir pour garantir un cessez-le-feu durable", a réagi le porte-parole du ministre des Affaires étrangères, Winston Peters.

"Dans les jours et les semaines à venir, la Nouvelle-Zélande apportera son soutien à tous les efforts visant à mettre un terme définitif et durable à ce conflit", a-t-il ajouté.

### - Ukraine

"La fermeté américaine porte ses fruits. Nous estimons qu'il est temps de faire preuve d'une fermeté suffisante pour contraindre Moscou à un cessez-le-feu et à mettre fin à sa guerre contre l'Ukraine", a réagi sur X le chef de la diplomatie ukrainienne, Andrii Sybga.

### - Union africaine

Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), le Djiboutien Mahamoud Ali Youssouf, affirme que "ce cessez-le-feu représente une occasion cruciale d'atténuer les souffrances des populations touchées, tant directement qu'indirectement". Il exhorte toutes les parties à "maintenir le dialogue et l'élan en faveur d'une paix durable et globale".

## Mots flechés

Par Abou Salma  
abousalma10@gmail.com

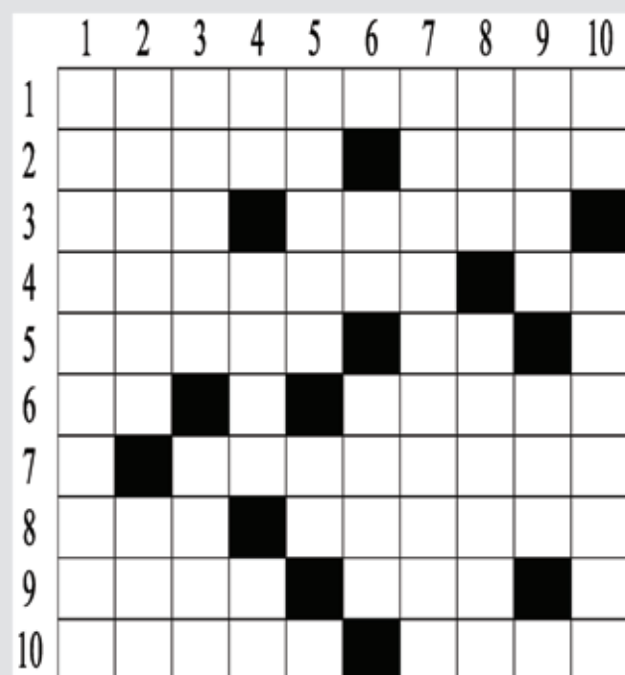
|                        |        |                                 |                           |                           |                     |                               |                                      |
|------------------------|--------|---------------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------|-------------------------------|--------------------------------------|
| BOÎTE<br>DE<br>PANDORE | FEINTE | INHABI-<br>TUEL                 | ATOLL<br>ROMAINS          | ZARBI<br>AS DES<br>AS     | SUITE               | SBIRE<br>EN<br>ESPAGNE        | PLEINE<br>DE<br>VIE                  |
| ↓                      | ↓      | ↓                               | ↓                         | ↓                         | ↓                   | ↓                             | ↓                                    |
| FROTTE                 | →      |                                 |                           | ENNUI                     | →                   |                               |                                      |
| TRAVAIL<br>DE<br>CHOIX | →      |                                 | JOINDRE                   | →                         |                     | ROMAINS<br>LETTRES<br>DE DOPS | →                                    |
| ↓                      |        |                                 | MALPR-<br>OPRE            | FLÉTRIE                   | →                   |                               |                                      |
| DOMAINE<br>VITE        |        | FIN DE<br>RÉUS-<br>SITION<br>TE | →                         |                           |                     |                               | QUI<br>PARLE<br>BIEN                 |
| ↓                      |        | ↓                               |                           | SYMBOLE<br>DE<br>L'ASTATE | C'EST<br>UN<br>RATÉ | ↓                             | QUARTIER<br>DE TACNA<br>EN<br>BRIQUE |
| ADVERBE                | →      |                                 | VAURIEN<br>CONSP-<br>UAIT | ↓                         | ↓                   | ↓                             | ↓                                    |
| ↓                      |        |                                 | ↓                         |                           |                     |                               |                                      |
| DE DEUX<br>EN<br>DEUX  |        | VOYELLES                        | →                         | TROU<br>DANS<br>UN MUR    | →                   | SUCRE                         | COLÈRE                               |
| BEAUCOUP               |        | COMME<br>ÇA                     | →                         |                           |                     | PARTIE<br>DE<br>L'OEIL        | ↓                                    |
| ↓                      |        | EN RESTE                        | ↓                         |                           |                     | ↓                             | ↓                                    |
| ↓                      |        |                                 |                           | CARDI-<br>NAUX            | →                   | CERTAIN                       | →                                    |
| LEVANT                 | →      |                                 |                           | NID-DE-<br>POULE          | →                   |                               |                                      |

## Solution mots flechés d'hier

|                    |   |           |                  |       |             |         |    |         |   |        |
|--------------------|---|-----------|------------------|-------|-------------|---------|----|---------|---|--------|
| PEUR<br>BLISE      | E | AK<br>POK | S                | CONNU | T           | PROVISE | N  | ARRIVÉE | I | POLENE |
| PEU<br>SONORE      | F | E         | U                | T     | R           | E       | E  | T       | N | T      |
| EN<br>HETER        | F | T         | UN<br>DE<br>DURE | O     | EN<br>SCÈNE | ON      | ON | VO      |   |        |
| CELESTI<br>FACTEUR | R | H         | E                | S     | U           | S       | E  | M       | E | T      |
| COERCITIF          | C | O         | E                | R     | C           | I       | T  | I       | F | R      |
| OPPORTU<br>NITÉ    | I | R         | COCHON           | L     | I           | A       | S  | L       |   |        |
| GRAND<br>SERPENT   | V | U         | L                | G     | A           | I       | R  | E       |   |        |
| B                  | O | A         | H                | E     | M           | A       | T  | I       | E | S      |
| ROUTE<br>ANON      | D | U         | E                | L     | A           | E       | F  | I       | O | N      |
| VERNON<br>ALOU     | T | E         | N                | N     | U           | I       | S  | F       | U | I      |
| B                  | O | U         | T                | I     | S           | C       | I  | E       | L |        |
| CONVAIN            | C | R         | A                | S     | S           | E       | U  | X       | D | E      |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Directeur<br>de la Publication<br>et de la Rédaction<br>Mohamed Benarbia<br><br>Secrétaire général<br>de la rédaction<br>Mohamed Bouarab<br><br>Rédaction<br>Hassan Bentaleb<br>Alain Bouithy<br>Mourad Tabet<br>Wafaa Mejdoubi<br>Mehdi Ouassat<br>Rachid Mettah<br><br>Responsable<br>des ressources<br>humaines<br>Atika Rachdi | Directeur artistique<br>Fouad Ezzafir<br><br>Service technique<br>Khadija Sibi (Responsable)<br>Myriem Rehane<br>Khadija Halafi<br>Mariama Farki<br>Elkandoussi Elmardi<br><br>Révision<br>Abdelmoumen Warrach<br><br>Secrétariat<br>Asmaa Tabaa<br><br>Photographe<br>Ahmed Laaraki<br><br>Libération<br>Quotidien (6j/7)<br><br>Adresse de la Rédaction<br>33, Rue Amir Abdelkader<br>B.P. 2165 -<br>Casablanca Maroc | E-mail:<br>Libération@libe.ma<br>Téléphone:<br>0522 61.94.04<br><br>Fax de la rédaction:<br>0522 62.09.72<br><br>Service annonces<br>et publicité<br>E-mail:<br>annoncesliberation@libe.ma<br>Youssef El Gals<br>Mouna El Yousseoufi<br>Loubna Baghdadi<br>Rkia Ait Dahman<br>Siham Zaiter<br>Fadwa Choukri<br><br>44, Avenue des F.A.R<br>3 <sup>ème</sup> Etage - Casablanca<br>Tél: 0522 31.00.62<br>0522 62.32.32 | 0522 60 23 44<br>Fax: 0522 31 28 10<br><br>Imprimerie<br>Les Editions Maghrébines<br><br>2000 exemplaires imprimés<br><br>Distribution<br>SAPRESS<br>Dossier DE PRESSE 130/64<br><br>Site web: www.libe.ma<br><br>Journal Libération<br><br>Libération Maroc<br><br> |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

## Mots croisés



## HORIZONTALEMENT

- 1- Vieille arme
- 2- Amour de Tristan – Lèves le coude
- 3- Cardinal – Bramaît
- 4- Regimbaient – Métal
- 5- Ville des traducteurs – Règle
- 6- Vous intime – Décoda à nouveau
- 7- En cachette (En ...)
- 8- Relatif – Un mal azoté
- 9- Vase – baudet
- 10- L'Estonie en Estonie - Epreuve

## VERTICALEMENT

- 1- D'une raideur solennelle
- 2- Il a une police – Aurochs
- 3- Mortel – Vieux critère électoral
- 4- Décodé – Victoire de Napoléon – Liant
- 5- Créatures – Caché
- 6- Personnel – S'esclaffera
- 7- Affliction
- 8- Monarque – Usée
- 9- Renvoi – Plat
- 10- En les - Retarde

## Solution mots croisés d'hier

|    | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| 1  | G | R | O | S | S | O | M | O | D | O  |
| 2  | L | E | V | A | I | N |   | N | U | S  |
| 3  | A | S | E | R |   | D | O | T |   | S  |
| 4  | D | E |   | D | I | E | U |   | P | E  |
| 5  | I | R | I | O | N | S |   | C | O | U  |
| 6  | A | V | A | N | T |   | P | R | I | X  |
| 7  | T | E |   | I | R | R | E | E | L |    |
| 8  | E |   | E | Q | U | I | N | E |   | F  |
| 9  | U | N | A | U | S |   | E | N | T | E  |
| 10 | R | O | U | E |   | E | S | T | E | S  |

## Grilles de sudoku

## Facile

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   |   | 1 |   | 9 |   | 5 |   |   |
|   | 2 |   | 5 |   |   | 9 | 6 |   |
|   | 9 |   |   | 4 |   | 7 |   | 8 |
|   | 4 | 7 |   | 8 |   | 6 |   |   |
| 3 |   | 2 | 1 |   | 4 | 8 |   | 7 |
|   |   | 8 |   | 5 |   | 1 | 4 |   |
| 2 |   | 9 |   | 1 |   |   | 8 |   |
|   | 1 | 3 |   |   | 7 |   | 5 |   |
|   |   | 5 |   | 3 |   | 2 |   |   |

## Difficile

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   |   |   |   | 6 |   | 5 | 7 |   |
|   |   |   | 3 |   |   |   |   | 1 |
| 1 |   |   |   | 4 | 5 |   | 3 |   |
|   | 5 | 4 |   | 3 |   |   | 2 |   |
|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|   | 8 |   |   | 5 |   | 3 | 1 |   |
|   | 7 |   | 5 | 2 |   |   |   | 9 |
| 8 |   |   |   |   | 7 |   |   |   |
|   | 6 | 5 |   | 8 |   |   |   |   |

## Moyen

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 |   |   |   |   | 5 | 7 | 4 | 6 |
| 6 | 5 |   |   | 1 |   |   |   |   |
|   |   |   |   |   | 4 |   |   | 9 |
| 8 | 2 |   | 5 | 7 |   |   |   |   |
|   |   | 3 |   | 4 |   | 9 |   |   |
|   |   |   |   | 9 | 8 |   | 3 | 5 |
| 7 |   |   | 4 |   |   |   |   |   |
|   |   |   |   | 6 |   |   | 5 | 4 |
| 2 | 4 | 1 | 8 |   |   |   |   | 3 |

## Expert

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   |   |   |   | 7 |   | 1 | 2 |   |
| 3 |   |   | 5 | 4 |   |   | 7 |   |
|   |   |   |   |   | 2 |   |   | 4 |
|   | 3 | 4 |   |   |   |   |   | 8 |
|   |   | 6 |   |   |   | 2 |   |   |
| 8 |   |   |   |   |   | 7 | 6 |   |
| 1 |   | 2 |   |   |   |   |   |   |
|   | 7 |   |   | 8 | 5 |   |   | 1 |
|   | 8 | 5 |   | 6 |   |   |   |   |

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.  
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

## Facile

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 | 8 | 1 | 4 | 3 | 6 | 9 | 7 | 5 |
| 9 | 3 | 6 | 5 | 7 | 8 | 4 | 2 | 1 |
| 7 | 4 | 5 | 1 | 9 | 2 | 6 | 3 | 8 |
| 6 | 7 | 4 | 3 | 8 | 1 | 5 | 9 | 2 |
| 8 | 5 | 2 | 9 | 6 | 4 | 3 | 1 | 7 |
| 3 | 1 | 9 | 2 | 5 | 7 | 8 | 4 | 6 |
| 4 | 6 | 8 | 7 | 1 | 3 | 2 | 5 | 9 |
| 5 | 2 | 7 | 6 | 4 | 9 | 1 | 8 | 3 |
| 1 | 9 | 3 | 8 | 2 | 5 | 7 | 6 | 4 |

## Difficile

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 | 8 | 9 | 7 | 4 | 6 | 5 | 3 | 1 |
| 6 | 3 | 7 | 8 | 1 | 5 | 9 | 4 | 2 |
| 5 | 1 | 4 | 9 | 3 | 2 | 6 | 8 | 7 |
| 1 | 7 | 5 | 6 | 2 | 3 | 4 | 9 | 8 |
| 8 | 4 | 3 | 1 | 5 | 9 | 7 | 2 | 6 |
| 9 | 2 | 6 | 4 | 8 | 7 | 3 | 1 | 5 |
| 7 | 6 | 8 | 3 | 9 | 1 | 2 | 5 | 4 |
| 4 | 9 | 2 | 5 | 6 | 8 | 1 | 7 | 3 |
| 3 | 5 | 1 | 2 | 7 | 4 | 8 | 6 | 9 |

## Moyen

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | 7 | 4 | 3 | 5 | 2 | 9 | 8 | 1 |
| 2 | 8 | 1 | 7 | 4 | 9 | 3 | 5 | 6 |
| 9 | 5 | 3 | 8 | 1 | 6 | 4 | 2 | 7 |
| 4 | 1 | 7 | 5 | 2 | 8 | 6 | 3 | 9 |
| 3 | 9 | 8 | 4 | 6 | 7 | 2 | 1 | 5 |
| 5 | 6 | 2 | 1 | 9 | 3 | 7 | 4 | 8 |
| 8 | 4 | 9 | 2 | 7 | 5 | 1 | 6 | 3 |
| 7 | 2 | 5 | 6 | 3 | 1 | 8 | 9 | 4 |
| 1 | 3 | 6 | 9 | 8 | 4 | 5 | 7 | 2 |

## Expert

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 7 | 4 | 5 | 3 | 9 | 6 | 1 | 2 |
| 5 | 9 | 2 | 8 | 6 | 1 | 4 | 3 | 7 |
| 3 | 1 | 6 | 7 | 2 | 4 | 8 | 5 | 9 |
| 2 | 8 | 9 | 6 | 4 | 5 | 1 | 7 | 3 |
| 6 | 5 | 7 | 1 | 8 | 3 | 2 | 9 | 4 |
| 1 | 4 | 3 | 9 | 7 | 2 | 5 | 6 | 8 |
| 9 | 6 | 8 | 2 | 5 | 7 | 3 | 4 | 1 |
| 4 | 2 | 1 | 3 | 9 | 6 | 7 | 8 | 5 |
| 7 | 3 | 5 | 4 | 1 | 8 | 9 | 2 | 6 |

# Economie

Tanger: Hausse de 1,4% de l'IPC en février dernier

L'indice des prix à la consommation (IPC) des ménages de la ville de Tanger s'est accru, en février dernier, de 1,4% par rapport au mois précédent et de 0,5% en glissement annuel.

Selon une note d'information de la direction régionale du Haut-Commissariat au plan (HCP) de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, l'indice des prix des produits alimentaires a progressé de 2,7% en février par rapport à janvier, résultat de l'augmentation des prix des «Poisson et fruits de mer» de 10,7%, des «Fruits» de 6,6%, des «Viandes» et des «Légumes» de 3,5%, du «Café, thé et cacao» de 2,4%, du «Lait, fromage et œufs» de 1,5%, des «Pain et céréales» de 0,6% et du «Sucre, confiture, miel, chocolat et confiserie» de 0,1%.

La variation mensuelle de l'indice des produits non alimentaires a également augmenté de 0,5% en raison de la hausse des prix des divisions des «Biens et services divers» de 3,9%, du «Transport» de 0,9% et des «Loisirs et Culture» de 0,2%, outre la baisse des prix des divisions des «Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer» de 0,4% et des «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» de 0,1%.

En outre, la stagnation des indices des autres divisions n'ont pas impacté l'évolution générale, a précisé la même source.

Sur un an, l'indice des prix des produits alimentaires a décliné de 0,7% en février 2026 par rapport au même mois de l'année précédente, sous l'effet de la décroissance des prix des «Huiles et graisses» de 18,4%, des «Viandes» de 6,6%, des «Produits alimentaires non classés ailleurs» de 3,1%, du «Lait, fromage et œufs» de 2,0% et des «Eaux minérales, boissons rafraîchissantes et jus de fruits et de légumes» de 0,5%, rapporte la MAP.

Par ailleurs, l'augmentation des prix des «Poisson et fruits de mer» de 18,5%, des «Fruits» de 6,9%, du «Café, thé et cacao» de 6,5%, des «Légumes» de 4,0%, du «Tabac» de 3,7%, du «Sucre, confiture, miel, chocolat et confiserie» de 0,3% et des «Pain et céréales» de 0,2% n'a pas affecté l'évolution générale.

En revanche, la variation annuelle de l'indice des produits non alimentaires a augmenté de 1,3%, alors que la variation des prix des divisions qui constituent les produits non alimentaires a fluctué entre une diminution de 3,1% pour la division du «Transport» et une augmentation de 10,8% pour la division des «Biens et services divers».

L'IPC est l'instrument de mesure de l'inflation. Il contribue au suivi et à l'analyse de la situation économique, et constitue un élément essentiel pour la mise en place de la politique financière et l'indexation des contrats entre les différents partenaires socioéconomiques.

## Ouverture à Marrakech de la 4<sup>ème</sup> édition du GITEX Africa Morocco



La quatrième édition du GITEX Africa Morocco, le plus grand rendez-vous technologique et entrepreneurial du continent, s'est ouverte, mardi à Marrakech, en présence de 50.000 participants et plus de 1.450 exposants représentant 130 pays.

La cérémonie d'ouverture de ce grand événement, placé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a été marquée par une intervention du chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, et la présence de membres du gouvernement, d'investisseurs nationaux et internationaux, de représentants d'institutions publiques, de conférenciers et de personnalités de divers horizons.

Portée par le ministère de la Transition numérique et de la Réforme de l'administration, en partenariat avec l'Agence de développement du digital (ADD) et KAOUN International, filiale du Dubai world trade centre, cette édition, qui se tient sous le thème "Catalyser l'économie numérique africaine à l'ère de l'intelligence artificielle", se veut une plateforme majeure de coopération panafricaine, où l'innovation mondiale rencontre les enjeux de souveraineté du continent, afin d'accélérer le déploiement de solutions numériques à fort impact capables de poser les fondations de la résilience économique future

de l'Afrique.

Cette année, GITEX Africa Morocco inaugure de nouveaux espaces sectoriels et renforce plusieurs de ses pôles existants, en écho aux priorités technologiques les plus dynamiques du continent, rapporte la MAP.

Parmi les nouveautés figurent les infrastructures intelligentes pour data centers, conçues pour répondre aux insuffisances structurelles qui freinent encore le développe-

ment de l'économie numérique africaine, ainsi que l'espace consacré à la fintech et au futur de la finance, qui met en lumière les solutions de mobile money, l'inclusion financière propulsée par l'intelligence artificielle et les paiements transfrontaliers.

L'événement accueille également un espace dédié à la mobilité du futur, autour des solutions de transport électrique, autonome et connecté ainsi qu'un pôle Sports Tech,

mettant en avant les infrastructures sportives intelligentes, les technologies d'optimisation de la performance des athlètes et les nouveaux formats d'engagement des fans.

GITEX Africa Morocco met à nouveau l'accent sur la cybersécurité, avec un programme dédié, élaboré en partenariat avec la Direction générale de la sécurité des systèmes d'information (DGSSI) du Maroc.

Le sommet Strategic Digital Defence AI Readiness (STAR) sera l'occasion d'échanges de haut niveau visant à doter les entreprises, les industries et les économies numériques émergentes en Afrique des cadres nécessaires pour protéger les infrastructures critiques face à des menaces de plus en plus sophistiquées, pilotées par l'intelligence artificielle.

En tant que plateforme de référence pour la coopération numérique internationale, GITEX Africa Morocco consolide son rôle de force structurante au service d'une Afrique numérique ambitieuse, innovante et souveraine.

Fort du succès de ses précédentes éditions, l'événement s'apprête à favoriser l'émergence de nouvelles alliances et à explorer des secteurs technologiques toujours plus stratégiques, renforçant ainsi son rayonnement et sa contribution à l'évolution du paysage numérique africain.

### Barid Al-Maghrib et l'ADD scellent un partenariat pour accélérer la transformation digitale

Le Groupe Barid Al-Maghrib et l'Agence de développement du digital (ADD) ont signé, mardi à Marrakech, une convention de partenariat pour accélérer la transformation digitale, en marge du GITEX Africa Morocco (7-9 avril).

Signée par le directeur général du Groupe Barid Al-Maghrib, Amin Benjelloun Touimi, et le directeur général de l'ADD, Amine El Mezouaghi, cette convention vise à poser les jalons d'un écosystème digital à la fois performant, inclusif et durable pour le Royaume.

Ce partenariat entend mutualiser les expertises et les ressources des deux institutions afin d'accélérer la transformation digitale et de favoriser l'émergence d'une société numérique inclusive. Dans ce cadre, les axes prioritaires identifiés sont notamment le déploiement de services numériques, le développement des compétences, l'accompagnement des entreprises et le renforcement des dispositifs d'innovation en la matière.

A travers cette convention, le Groupe Barid Al-Maghrib et l'Agence de développement du digital réaffirment leur engagement commun à faire du digital un levier de modernisation des services publics, de compétitivité économique et d'inclusion digitale et sociale.

## Al Filahi Cash, filiale du Crédit Agricole du Maroc, s'allie aux pharmaciens pour accélérer la digitalisation des paiements en pharmacie

Un partenariat stratégique a été conclu entre Al Filahi Cash et la Confédération des Syndicats des Pharmaciens du Maroc (CSPM), en vue d'accompagner la modernisation des solutions d'encaissement au sein des pharmacies à l'échelle nationale.

Cet accord porte sur le déploiement de solutions d'acquisition monétique (TPE) adaptées aux spécificités des officines, permettant l'acceptation de paiements électroniques dans des conditions optimales de sécurité et de performance. Les dispositifs proposés visent à diversifier les moyens de paiement acceptés et à fluidifier les opérations d'encaissement au comptoir. Ces solutions contribuent également à alléger la gestion quotidienne des

officines, en réduisant les manipulations de cash, en sécurisant les encaissements et en permettant aux équipes de se concentrer davantage sur leur cœur de métier : le conseil et l'accompagnement des patients.

Dans un contexte marqué par l'évolution des usages et la progression des paiements électroniques, ce partenariat s'inscrit dans une dynamique de transformation du secteur pharmaceutique, en contribuant à l'amélioration de l'expérience client et à l'optimisation des processus au sein des officines. Il permettra ainsi aux patients et clients des pharmacies de bénéficier d'un parcours de paiement plus simple, plus rapide et plus sécurisé, favorisant ainsi un accès facilité aux services de santé et une

meilleure qualité de service au quotidien.

A travers ce partenariat, Al Filahi Cash confirme son engagement en faveur de la digitalisation des services et de l'accompagnement des professionnels de santé. L'établissement de paiement du Groupe Crédit Agricole du Maroc ambitionne ainsi de soutenir cette transition numérique au sein des pharmacies, de réduire l'usage du cash et de mettre à leur disposition des solutions innovantes, adaptées aux besoins opérationnels des officines.

Ce partenariat ouvre également la voie à des perspectives de collaboration élargies, notamment en matière de bancarisation et de développement de services à valeur ajoutée au profit des pharmaciens.

### Innovation entrepreneuriale

# Le programme "Morocco Accelerator" lance sa 2<sup>ème</sup> cohorte de startups

Le programme "Morocco Accelerator", porté par le ministère de la Transition numérique et de la Réforme de l'administration, en partenariat avec Technopark Morocco et la plateforme mondiale d'innovation "Plug and Play", a annoncé, lundi, le lancement de sa deuxième cohorte de startups.

Cette deuxième édition confirme la montée en puissance d'un dispositif national structurant, conçu pour accélérer la croissance des startups marocaines à fort potentiel, renforcer leur passage à l'échelle et faciliter leur intégration dans les réseaux internationaux d'innovation et d'investissement, indique un communiqué de Technopark.

Inscrit dans la dynamique de la stratégie nationale "Maroc Digital 2030", Morocco Accelerator déploie un accompagnement intensif aligné sur les standards internationaux, combinant mentorat, accès au marché, connexion aux investisseurs et ouverture à l'international.

Le programme s'adresse à des startups en phase de croissance, avec l'ambition de faire émerger une nouvelle génération d'entreprises technologiques marocaines capables de se structurer, d'innover et de se positionner sur les marchés internationaux, rapporte la MAP.

Cette deuxième cohorte s'inscrit dans

une logique de continuité et de consolidation, dans un contexte marqué par une dynamique soutenue de transformation numérique et d'innovation entrepreneuriale au Maroc, notamment à la veille de la 4<sup>ème</sup> édition du salon GITEX Africa, rendez-vous majeur de l'écosystème technologique continental.

Le deuxième batch du Morocco Accelerator réunit 19 startups marocaines, dont certaines issues de la diaspora, opérant dans des domaines technologiques stratégiques, notamment la fintech, l'intelligence artificielle & data, la healthtech, l'agritech, la retailtech, la deeptech & robotique, la mobilité, ainsi que le travel tech et le logtech.

Les startups sélectionnées sont Afdal, Aress, Arwa Solutions, Bespoke AI, Courtee, Gomobile, idyl.ma (YooD Group), Medivue, Millenium Connect, Nestpro, NetForge, Notus, Payvaa, Rafid Tech, Redia Maroc, Repairtrust Technologies, Sannadij, Vioo et Yzillog.

Cette sélection illustre la diversification et la montée en maturité de l'écosystème entrepreneurial marocain, avec une présence affirmée de solutions à forte intensité technologique.

La place croissante de l'intelligence artificielle au sein de cette cohorte témoigne notamment du potentiel des startups ma-

rocaines à développer des solutions innovantes à forte valeur ajoutée, en réponse aux enjeux de transformation numérique.

Le ministère de la Transition numérique et de la Réforme de l'administration joue un rôle central dans la structuration de cet écosystème. Il accompagne les startups à la fois sur le plan financier et opérationnel.

Le ministère agit également comme catalyseur, en mobilisant les acteurs publics et privés autour d'objectifs communs. Cette approche vise à ancrer durablement l'innovation dans l'économie nationale et à accélérer sa traduction en projets concrets.

A ce titre, la ministre de la Transition numérique et de la Réforme de l'administration, Amal El Fallah Seghrouchni, citée dans le communiqué, a souligné que l'enjeu est d'accompagner des startups qui apportent des réponses concrètes, dans des secteurs stratégiques.

"Ce programme permet de structurer cet effort, en les connectant à des partenaires, à des marchés et à des opportunités réelles de développement", a-t-elle ajouté.

Tout au long du programme, les startups bénéficieront d'un accompagnement intensif combinant mentorat international, mises en relation qualifiées avec des investisseurs et corporate partners, ainsi qu'un accès privilégié au réseau mondial d'innova-

tion de Plug and Play. Leur participation à la 4<sup>ème</sup> édition du GITEX Africa s'inscrira dans cette dynamique comme une première opportunité de visibilité et de connexion à l'international, en les plaçant au contact direct d'investisseurs et d'acteurs clés de l'innovation à l'échelle mondiale.

Technopark Morocco est la structure nationale de référence dédiée à l'accompagnement des startups technologiques et au renforcement de l'innovation au Maroc. Placé sous la tutelle du ministère de la Transition numérique et de la Réforme de l'administration, il joue un rôle clé dans la structuration de l'écosystème entrepreneurial national, en accompagnant plus de 500 startups et entreprises innovantes positionnées sur des technologies de pointe.

Présent à Casablanca, Rabat, Tanger, Agadir et Essaouira, Technopark poursuit son expansion afin de contribuer à l'émergence d'un entrepreneuriat innovant, compétitif et en phase avec les ambitions de transformation numérique du Royaume.

Pour sa part, Plug and Play est l'une des plus grandes plateformes d'innovation au monde, présente dans plus de 70 villes. Fondée dans la Silicon Valley, l'organisation a déjà soutenu, au Maroc, plus de 120 startups, contribué à lever plus de 80 millions de dollars de financement et participé à la création de plus de 900 emplois qualifiés.

# Lancement du portail institutionnel de l'Instance de coordination du Marché à terme

Bank Al-Maghrib (BAM) et l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) ont annoncé, lundi, la mise en ligne du site web institutionnel de l'Instance de coordination du Marché à terme (ICMAT).

Ce lancement intervient concomitamment avec le démarrage historique du marché à terme d'instruments financiers au Maroc, marqué lundi 6 avril par la première cotation du contrat à terme ferme sur l'indice MASI 20, dénommé "Future

MASI 20", indiquent BAM et l'AMMC dans un communiqué conjoint.

Conçu comme une plateforme d'information centrale de référence, le portail de l'ICMAT s'inscrit dans la stratégie d'accompagnement des membres du marché à terme. Il vise à offrir une information complète, structurée et accessible à l'ensemble des intervenants et au public.

Cette instance, instituée par la loi 42-12 relative au marché à terme

d'instruments financiers, assure la coordination des actions de BAM et de l'AMMC en matière de contrôle conjoint du marché à terme.

Accessible à travers l'adresse "www.icmat.ma", ce portail offre une vision exhaustive de l'écosystème à travers quatre piliers, à savoir "l'organisation de l'ICMAT (Missions, composition et modalités de fonctionnement de l'instance)", le "cadre réglementaire (compilation des textes législatifs et réglementaires

régissant le marché à terme)", "l'écosystème du marché (Informations détaillées sur les entreprises de marché et les membres habilités)" et le "centre de ressources (bibliothèque de publications, communiqués de presse, guides pratiques, formulaires et Foire Aux Questions)".

A travers ce nouveau canal digital, l'ICMAT réaffirme son engagement en faveur de la modernisation du marché des capitaux et de l'accompagnement de ses acteurs.

Festival "Al Aahd" à Ahl Marbaa

# Quand la "Tbourida" scelle l'épopée d'une réconciliation impérissable

Dès l'instant où l'on foule la terre battue du "Mahrek" (arène équestre) dans la commune territoriale d'Ahl Marbaa, province de Fquih Ben Salah, l'on est happé par les effluves d'une histoire séculaire. Une épopée dont les chapitres se sont écrits à dos de destriers, sous l'œil témoin de la poudre suspendue à l'horizon. Ici, les fusils traditionnels ne tonnent pas pour une simple parade éphémère. Leurs salves sonnent le renouvellement d'un pacte solennel auquel les organisateurs de cette 15<sup>ème</sup> édition ont choisi un slogan fort et évocateur : «Le Festival d'Al Aahd, un engagement annuel pour préserver le patrimoine historique et lier le passé au présent».

Loin d'être un simple rendez-vous de plus dans l'agenda des "Moussemes", cet événement s'érige en véritable parchemin vivant qui nous récite la geste d'une réconciliation magistrale. C'est sur cette terre même que les quatorze fractions de la tribu Beni Chgdal s'attablèrent jadis pour enterrer la hache de guerre et graver un serment inaltérable. Une alliance où les destins des "Beni Chgdal Llor" (Lkrada, Oulad Ahmed, Oulad Aich, Lamjama, Lkholt, Oulad Salem et Oulad Mbarek) se sont intimement mêlés à ceux de leurs frères d'armes, les "Beni Chgdal Lqoudamiyine" (Oulad Rkiaa, Oulad Ayoub, Ahl Marbaa, Oulad Driss, Lhlalma, Laajana et Oulad Riah). Ces clans ont ainsi érigé le cheval en gardien éternel de la paix et du vivre-ensemble, l'entourant de rituels locaux jalousement préservés.

Dans l'arène, où l'odeur de la terre ocre se fond dans celle de la poudre et où les cous se tendent pour admirer l'harmonie des sabots, la "Tbourida" transcende la simple virtuosité équestre. Au cœur de cette fresque patrimoniale majestueuse, jaillit la figure emblématique de "Moul Lgolla" (le briseur de cruche). Véritable chef d'orchestre émo-



tionnel, il couronne l'exploit de la "Sorba" par un rite à la lisière de la liesse et de la croyance populaire. L'effervescence atteint son paroxysme lorsque la poudre déchire le ciel d'une seule voix, signant une retentissante et parfaite salve unifiée.

Mû par l'ivresse du triomphe et un sentiment de fierté indicible, cet homme s'avance d'un geste spontané, brandit la cruche d'argile et la fracasse violemment contre le sol. Les éclats de poterie valsent et les gouttelettes d'eau viennent désalter la terre aride, dans une chorégraphie qui se synchronise aux youyous stridents des femmes et aux hourras de la foule. C'est le verdict ultime, non officiel mais irrévocable, qui consacre la maestria de la Sorba et l'enchantement des sens.

Ce geste fulgurant transcende le simple folklore; il est d'une éloquence anthropologique inouïe. A l'image de cette amphore brisée dont les morceaux ne sauraient être recollés pour retrouver leur forme initiale, il est impensable de trahir le serment ou de renouer avec les

affaires de la discorde. Le réceptacle du passé, lourd de ses rancœurs, a volé en éclats pour faire éclore la promesse d'une fraternité éternelle.

Au milieu de cette ferveur, les "Sorbas" se succèdent, portées par des cavaliers drapés d'une blancheur immaculée. Ici, chaque alignement de montures est le miroir de l'alignement des cœurs. Pour palper cette densité symbolique, nous avons tendu le micro à Bouabid El Khattabi, ancien président de la commune d'Ahl Marbaa et co-fondateur de l'Association Al Aahd, qui confie : "Ce carrefour culturel, social et économique a jailli du tréfonds de la mémoire collective de la région, tirant sa symbolique d'Al Aahd" qui incarne les nobles valeurs de réconciliation, de fraternité et de cohésion tribale".

Le regard suspendu à la fulgurance d'une Sorba, M. El Khattabi précise que la genèse de ce festival répondait à un impérieux devoir de sauvegarde du patrimoine immatériel. "Ce festival a été pensé comme une agora annuelle où se retrouvent les fils des tribus, notamment

Beni Amir et Beni Chgdal, pour ressusciter cet événement historique ayant scellé le rejet des clivages et l'unification des rangs", explique-t-il, notant que "depuis sa création, le festival a mûri, alliant désormais la sublimation de l'identité locale à l'ouverture sur les expressions culturelles contemporaines".

Une dimension à la fois spirituelle et développementale que corrobore Maria Boutoul, vice-présidente de la commune d'Ahl Marbaa, qui perçoit en cet événement bien plus qu'une simple réjouissance festive. "Ce Moussem est une passerelle vivante entre notre passé et notre présent", indique-t-elle. "Ce nom puise son origine dans les années soixante, époque où les tribus de Beni Chgdal avaient coutume de converger vers ces terres pour se jurer entraide et solidarité face à l'adversité, perpétuant un esprit de cohésion qui a bravé les pires années de crises".

Consciente de cet héritage multidimensionnel, la commune s'investit pleinement dans sa pérennisation, souligne Mme Boutoul : "Au-delà de sa charge mémorielle indissociable de notre patrimoine immatériel, ce Moussem constitue une véritable bouffée d'oxygène sociale pour la population, particulièrement les femmes, sans occulter son rôle moteur dans la redynamisation de l'économie locale et la mise en vitrine de l'histoire et des atouts de notre région".

Si le rideau tombe sur la 15<sup>ème</sup> édition du Festival "Al Aahd", le martèlement des sabots continuera de résonner dans les plaines d'Ahl Marbaa. Ce rendez-vous d'exception a prouvé, avec éclat, que la province de Fquih Ben Salah recèle un trésor immatériel inestimable : une pépite nommée tolérance, ayant pour sceau l'authenticité, et pour veilleurs infaillibles : un destrier, de la poudre, et une parole d'honneur à jamais inviolée.

## Oujda à l'heure du Festival de la musique gharnatie



La ville d'Oujda accueille, du 9 au 11 avril courant, la 33<sup>ème</sup> édition du Festival de la musique gharnatie.

Cette manifestation culturelle, organisée par le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication -département de la Culture- sous le Haut patronage de SM le Roi Mohammed VI, constitue un rendez-vous culturel majeur visant à préserver et à valoriser le patrimoine culturel marocain.

Selon un communiqué de la Direction régionale de la culture de l'Oriental, l'organisation de cette édition s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par le ministère de tutelle pour valoriser les composantes du patrimoine culturel immatériel national et renforcer son

rayonnement en tant que pilier fondamental de l'identité civilisationnelle du Royaume.

La même source souligne, dans ce sens, la volonté de la direction régionale d'assurer la pérennité de ce rendez-vous annuel afin de promouvoir le goût esthétique authentique et de stimuler la créativité artistique.

Et d'ajouter que la musique gharnatie constitue un style artistique à part entière qui s'est développé dans des contextes sociaux et culturels riches au sein de l'espace maghrébin, tout en conservant son essence mélodique et rythmique, ce qui en fait un «voyage vers une beauté renouvelée» reliant le passé au présent.

Le programme de cette édition comprend des soirées artistiques

auxquelles participeront des troupes marocaines connues et reconnues, ainsi que l'organisation d'expositions thématiques, notamment une exposition consacrée à la fabrication des instruments de musique gharnatie et une autre dédiée aux livres et publications sur la musique andalouse, en sus d'un colloque qui mettra en lumière les dimensions cognitives et esthétiques de cet art.

Comme lors des éditions précédentes, ajoute la même, la 33<sup>ème</sup> édition sera l'occasion d'un moment de reconnaissance et d'hommage à deux personnalités qui ont marqué la scène artistique par leur présence remarquable et leur contribution active à la préservation et à l'enracinement de cette tradition musicale dans la cité millénaire.

*A l'occasion de son déménagement à Casa Finance City*

# La mission diplomatique des Etats-Unis au Maroc célèbre l'héritage de Dar America

La mission diplomatique des Etats-Unis au Maroc a organisé, mardi soir, une cérémonie pour marquer la fermeture du bâtiment historique de Dar America dans le quartier Gauthier à Casablanca.

Le consulat américain déménagera bientôt dans une nouvelle installation à Casa Finance City, qui accueillera une version moderne de Dar America. Depuis plus de huit décennies, Dar America a servi plusieurs générations de Marocains, et cette transition marque une étape importante alors que les Etats-Unis et le Maroc célèbrent 250 ans de partenariat.

D'anciens élèves, des leaders, des enseignants, d'anciens membres du personnel, des adhérents ont assisté à la cérémonie de clôture pour rendre hommage à l'héritage de Dar America, symbole d'échange culturel, d'éducation et d'innovation.

Depuis sa création à la Place Bel Air à Casablanca au milieu du XXe siècle, Dar America a été bien plus qu'un centre culturel. Elle a été un pont reliant la jeunesse, les professionnels et les familles marocaines aux valeurs, opportunités et esprit des Etats-Unis.

Depuis ses débuts comme résidence des officiers consulaires américains dans les années 40, jusqu'à sa transformation en un centre dynamique pour l'apprentissage culturel américain, l'éducation STEM (sciences, technologie, ingénierie et mathématiques) et les conseils Education

nUSA dans les années 70, Dar America a joué un rôle central dans le renforcement de la compréhension et du respect mutuels entre le Maroc et les Etats-Unis.

L'impact de Dar America, comme mis en avant lors de la cérémonie, est ancré dans le tissu historique de Casablanca. Le centre a accueilli des milliers d'événements, ateliers et salons, y compris des initiatives inspirantes dans les industries créatives et des programmes pionniers de développement des compétences et d'employabilité. Il a ainsi offert un point de contact direct avec les Etats-Unis, inspirant des générations à explorer de nouvelles idées, à adopter l'innovation et à construire des amitiés durables.

Dans une déclaration à la presse à cette occasion, la consule générale des Etats-Unis à Casablanca, Marissa Scott, a exprimé à la fois son émotion et sa fierté à l'occasion de la clôture du bâtiment historique de Dar America dans le quartier Gauthier.

Elle a souligné que cette cérémonie constitue une opportunité de mettre en lumière la richesse et la profondeur des relations maroco-américaines, relevant que Dar America a servi de passerelle d'échange et de rapprochement culturel



pace d'échange et de dialogue depuis plus de cinq décennies.

Elle a expliqué que ce lieu, initialement résidence du consul général avant son ouverture au public en 1975, constitue aujourd'hui une plateforme privilégiée de rapprochement culturel, offrant notamment une première immersion dans la culture américaine.

Mme Custis a également salué la diversité des profils

fréquentant cet espace, notamment des jeunes, des étudiants, des professionnels et d'anciens bénéficiaires de programmes d'échange, relevant que ces interactions favorisent le partage d'expériences et le renforcement des liens humains et culturels autour de valeurs communes.

La cérémonie a été marquée par des témoignages de partenaires locaux et d'anciens participants marocains aux programmes d'échange aux Etats-Unis qui ont été unanimes à souligner le rôle de Dar America dans la promotion des STEM, de l'éducation et du dialogue culturel. Les participants ont notamment partagé des histoires sur la manière avec laquelle Dar America a contribué à façonner leur carrière, à élargir leurs horizons et à renforcer les liens d'amitié entre le Maroc et les Etats-Unis.

entre les deux pays durant plusieurs décennies.

Mme Scott a indiqué que cette fermeture marque la fin d'un chapitre, tout en annonçant l'ouverture d'une nouvelle phase axée sur le renforcement de la coopération bilatérale, notamment à travers le développement d'offres numériques et la mise en place de nouveaux espaces d'échange.

Elle a, en outre, fait part de sa volonté de voir émerger un nouveau centre Dar America en tant que lieu de partage et de dialogue, dédié à la promotion des cultures marocaine et américaine et au renforcement des liens entre les deux peuples.

De son côté, la directrice de Dar America, E. Rose Custis, a exprimé son émotion, tout en mettant en avant le rôle historique de Dar America en tant qu'es-

## Présentation à Rabat de l'ouvrage collectif "Igoudar du Souss-Massa: greniers de vie"

L'ouvrage collectif "Igoudar du Souss-Massa: greniers de vie" a été présenté, mardi au Centre culturel Iklyle Rabat, relevant de la Fondation Mohammed VI de promotion des œuvres sociales de l'éducation-formation, en présence d'un parterre de chercheurs et d'universitaires issus de divers horizons et disciplines.

Organisée sous le thème "Les greniers collectifs (Igoudar): un modèle de gestion communautaire dans les espaces amazighs maghrébins", cette rencontre a constitué l'occasion de mettre en lumière le patrimoine architectural amazigh, d'explorer les rôles des "Igoudar" en tant qu'institutions traditionnelles de gestion collective et d'en comprendre les dimensions historiques et sociales.

S'exprimant à cette occasion, le chercheur à l'Institut Royal de la culture amazighe (IRCAM) et co-auteur du livre, Mbark Aït Addi, a mis l'accent sur l'importance historique et civilisationnelle de l'institution des "Igoudar" dans les pays du Maghreb, et au Maroc en particulier.

Ces greniers ont constitué, à travers les époques, le cœur névralgique de la vie tri-

bale, ainsi qu'un modèle intégré de solidarité, de défense et d'action collective fondé sur des bases sociales solides, a-t-il indiqué.

Le chercheur a précisé, dans ce sens, que la gestion de l'institution "Agadir" obéit à un système organisationnel rigoureux et à des règles strictes, connues localement sous les appellations "louh" ou "azerf", notant que ces textes définissent avec précision les organes de gestion, notamment le conseil des notables (inlass), et fixent les amendes répressives.

M. Aït Addi a également mis la lumière sur les documents et textes historiques attestant les multiples fonctions de ces espaces, évoquant par ailleurs la situation actuelle de ces greniers collectifs et les transformations sociales ayant affecté leur mode de gestion, certaines régions de l'Anti-Atlas ayant vu cette responsabilité confiée aux femmes après avoir été longtemps réservée aux hommes.

Il a, en outre, salué l'approche marocaine visant à intégrer les "Igoudar" dans la dynamique touristique et économique, tout en préservant leur cachet architectu-

ral et traditionnel authentique, ce qui reflète une prise de conscience quant à l'importance de valoriser ce patrimoine matériel et immatériel et de le protéger contre la disparition.

De son côté, le chercheur à l'IRCAM et co-auteur de l'ouvrage, El Mahfoud Asmahri, a expliqué que ces forteresses collectives, passées d'une simple utilisation de grottes naturelles à de véritables constructions fortifiées, ne se limitaient pas à de simples greniers, mais constituaient des institutions stratégiques garantissant la sécurité alimentaire et hydrique des tribus, notamment en périodes de sécheresse et de pénurie.

Et d'ajouter que la conception de ces édifices repose sur une architecture élaborée comprenant des chambres de stockage, des tours de défense et des infrastructures essentielles telles que des citernes, ainsi que des techniques ingénieuses de ventilation et d'optimisation de l'espace.

Les études et documents locaux attestent, selon lui, de la vitalité socio-économique de ces institutions, en tant que lieux

d'échanges commerciaux et de troc, mais aussi en tant que refuges sûrs pour les populations, leurs biens et leur cheptel lors des périodes de troubles et d'agressions coloniales.

M. Asmahri s'est également arrêté sur le cadre législatif et réglementaire strict encadrant le fonctionnement des "Igoudar", appelant à la conjugaison des efforts et à une intervention urgente pour la sauvegarde et la préservation des manuscrits et documents historiques rares, témoins d'une partie importante de l'histoire du droit coutumier au Maroc et dans l'espace maghrébin.

Publié en arabe et en français avec le soutien du Conseil régional de Souss-Massa, "Igoudar du Souss-Massa: greniers de vie" a été rédigé par El Mahfoud Asmahri, Mbark Aït Addi et Hassan Ramou. Il comprend des photographies documentaires permettant au lecteur et au chercheur d'appréhender le contexte historique et les multiples fonctions de ces monuments civilisationnels au Maroc et dans certains pays d'Afrique du Nord, tels que la Tunisie et la Libye.

Lélia était penchée sur le lit funèbre. Son voile blanc cachait à demi son visage ; elle semblait aussi morte que Sténio. C'était la digne fiancée d'un cadavre.

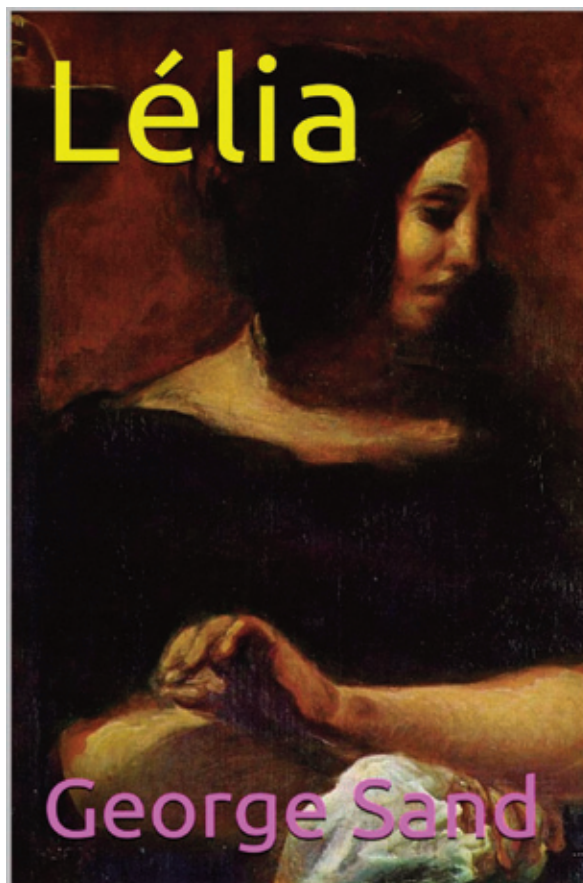
Elle avait écouté les discours des bergers ; elle avait voulu contempler la poussière de Sténio. Guidée par le phare sinistre allumé devant la grotte, elle était venue seule, sans effroi, sans remords, sans douleur peut-être !

Cependant, à l'aspect de ce beau front couvert des ombres de la mort, elle sentit son âme s'amollir ; la tendre pitié adoucit la rudesse de cette âme sombre et calme dans le désespoir.

« Oui, Sténio, dit-elle sans s'inquiéter ou sans s'apercevoir de la présence du moine, je te plains, parce que tu m'as maudite. Je te plains, parce que tu n'as pas compris que Dieu, en nous créant, n'avait pas résolu l'union de nos destinées. Tu as cru, je le sais, que je prenais plaisir à multiplier tes tortures. Tu as cru que je voulais venger sur toi les douleurs et les déceptions de mes premières années. Tu te trompais, Sténio, et je te pardonne l'anathème que tu as prononcé contre moi. Celui qui juge nos pensées avant même que nous puissions les prévoir, celui qui feuillette à toute heure le livre de nos consciences et qui lit sans ambiguïté les desseins mystérieux qui n'y sont pas encore inscrits, celui-là, Sténio, n'a pas accueilli tes menaces et ne les réalisera pas. Il ne te punira pas, parce que tu as été aveugle. Il ne châtiara pas ta faiblesse, parce que tu as refusé de te confier dans une sagesse qui n'était pas la tienne. Tu as payé trop cher la lumière qui est venue éclairer tes derniers jours pour qu'il te reproche d'avoir longtemps erré dans les ténèbres. Le savoir douloureux et terrible que tu emportes avec toi n'a pas besoin d'expiation, car ta lèvre s'est desséchée en goûtant le fruit que tu avais cueilli !

« Mais Dieu, j'en ai la ferme confiance, Dieu nous réunira dans l'éternité. Assis ensemble à ses pieds, nous assisterons à ses conseils, et nous saurons alors pourquoi il nous a séparés sur la terre. En lisant sur son front radieux le secret de ses volontés impénétrables aux yeux mortels, ta colère et ton étonnement seront comme s'ils n'avaient jamais été.

« Alors, Sténio, tu n'essaieras plus de me haïr ; tu n'accuseras plus mon injustice et ma cruauté. Quand Dieu, faisant à chacun de nous la part qu'il mérite, distribuera nos travaux selon nos forces, tu comprendras, ô infortuné ! que nous ne pouvions pas ici suivre la même route, ni marcher au même but. Les douleurs qu'il nous a envoyées n'ont pas été parricides. Le maître sévère que nous avons servi tous deux nous expliquera le mystère de nos souffrances. En ouvrant devant nous l'éclatante perspective d'une éternelle effusion, il nous dira pourquoi il lui a plu de préparer la réunion de nos deux âmes par les voies obscures que



notre œil ne soupçonnait pas.

« Il te montrera, Sténio, dans sa nudité saignante, mon cœur à qui tu imputais le dédain et la dureté. La terreur que tu as ressentie en écoutant mes paroles, l'humiliation qui obscurcissait ton regard quand je t'avouais que je ne pouvais t'aimer, la confusion tremblante de tes pensées se changera en une compassion sérieuse. Lélia, que tu croyais si fort au-dessus de toi, que tu désespérais d'atteindre, Lélia s'abaissera devant toi ; tu oublieras, comme elle, l'admiration et le respect dont les hommes environnaient ses pas, tu sauras pourquoi elle allait seule et sans jamais demander secours.

« Confondus sous l'œil de Dieu, dans une félicité progressive, chacun de nous accomplira courageusement la tâche qu'il aura reçue. Nos regards, en se rencontrant, doubleront notre confiance et nos forces : le souvenir de nos misères passées s'évanouira comme un songe, et il nous arrivera de nous demander si vraiment nous avons vécu. »

Elle se pencha sur Sténio, détacha de sa couronne une fleur flétrie qu'elle mit sur son cœur, et reprit le sentier de la vallée sans avoir fait attention au moine, qui, debout dans l'ombre, adossé au mur de la grotte, dardait sur elle ses yeux étincelants.

La raison de Magnus l'avait abandonné ; il ne comprenait rien aux discours de Lélia. Il la voyait seulement, et il la trouvait belle ; sa passion se réveillait avec violence, il ne se souvenait plus que des désirs qu'il avait si long-

temps comprimés et qui le dévoreraient plus que jamais.

Quand il la vit parler à Sténio, une affreuse jalousie, qu'il n'avait jamais connue parce qu'il n'avait pas eu l'occasion de la ressentir, éclata en lui. Il aurait frappé Sténio, s'il l'eût osé ; mais ce cadavre lui faisait peur, et le désir s'allumait en lui encore plus intense que la vengeance.

Il s'élança sur les traces de Lélia ; et, comme elle tournait le sentier, il la saisit par le bras. Lélia se retourna sans crier, sans tressaillir, et regarda cette figure hâve, cet œil sanglant, cette bouche tremblante, sans peur et presque sans surprise.

« Femme, lui dit le moine, tu m'as assez fait souffrir, console-moi, aime-moi. »

Lélia, ne reconnaissant pas dans ce moine chauve et voûté le prêtre qu'elle avait vu jeune et fier peu d'années auparavant, s'arrêta étonnée.

« Mon père, lui dit-elle, adressez-vous à Dieu ; son amour est le seul qui puisse consoler.

- Ne te souvient-il plus, Lélia, répondit le moine sans l'écouter, que c'est moi qui t'ai sauvé la vie ! Sans moi tu périssais dans les ruines du monastère où tu passas deux ans. Tu t'en souviens, femme ? je me jetai au milieu des décombres près de m'écraser, je t'emportai, je te mis sur mon cheval, et je voyageai tout le jour en te tenant dans mes bras, et je n'osai pas seulement baiser ton vêtement. Mais dès ce jour un feu dévorant s'alluma dans ma poitrine. En vain j'ai jeûné et prié, Dieu ne veut pas me guérir. Il

faut que tu m'aimes : quand je serai aimé, je serai guéri ; je ferai pénitence, et je serai sauvé. Autrement je redeviendrai fou, et je serai damné.

- Je te reconnais bien, Magnus, répondit-elle. Hélas ! voilà donc le fruit de tes expiations et de tes combats !

- Ne me raille pas, femme, répondit-il avec un regard sombre ; car je suis aussi près de la haine que de l'amour ; et, si tu me repousses... je ne sais pas ce que la colère peut me conseiller...

- Laisse mon bras, Magnus, dit Lélia avec le calme du dédain. Assieds-toi sur cette roche, et je vais te parler.

Il y avait tant d'autorité dans sa voix que le moine, habitué à la soumission passive, obéit comme par instinct et s'assit à deux pas d'elle. Son cœur battait si fort qu'il ne pouvait parler. Il prit dans ses deux mains sa tête saignante et douloureuse, et rassembla tout ce qui lui restait de force et de mémoire pour écouter et comprendre.

« Magnus, lui dit Lélia, si, lorsque vous étiez jeune encore et capable de réaliser une existence sociale, vous m'eussiez consultée sur votre avenir, je ne vous aurais pas conseillé d'être prêtre. Vos passions devaient vous rendre impossibles ces devoirs rigides que vous n'accomplissez que de fait. Vous avez été un mauvais prêtre ; mais Dieu vous pardonnera, parce que vous avez beaucoup souffert. Maintenant il est trop tard pour que vous rentriez dans la vie ordinaire ; vous avez perdu la force d'atteindre à aucune vertu. Il faut vous en tenir à l'abstinence. Vous devez attendre dans la retraite la fin de vos souffrances ; elle ne saurait tarder : regardez vos mains, regardez vos cheveux gris. Tant mieux pour toi, Magnus ! Que ne suis-je aussi près de la tombe ! Va, malheureux, nous ne pouvons rien les uns pour les autres. Tu t'es trompé, tu t'es retranché de la vie, et tu as senti le besoin de vivre ; maintenant tu t'en effraies, et tu crois qu'il te serait possible encore d'être heureux. Insensé ! il n'est plus temps d'y songer. Tu aurais pu trouver le bonheur dans la liberté, il y a quelques années ; ta raison aurait pu s'éclaircir, ton âme s'endurcir contre de vains remords. Mais aujourd'hui, l'horreur, le dégoût et l'effroi te poursuivraient partout. Tu ne pourrais pas connaître l'amour, tu le prendrais toujours pour le crime, et l'habitude de flétrir du nom de péché les joies légitimes te rendrait criminel et vicieux, aux yeux de ta conscience, dans les bras de la femme la plus pure. Résigne-toi, pauvre ermite, abaisse ton orgueil. Tu t'es cru assez grand pour cette terrible vertu du célibat ; tu t'es trompé, te dis-je. Mais qu'importe ? Tu arrives au terme de tes maux ; songe à ne pas en perdre le fruit. Tu n'as pas été assez grand pour que Dieu te pardonnât le désespoir. Soumets-toi. »

(A suivre)

## Marocains de Belgique

# Un modèle d'intégration et de réussite

Société

De l'économie à la politique, de la culture aux médias et de l'action sociale aux sports, la communauté marocaine installée en Belgique a marqué de son empreinte la vie dans la société d'accueil, avec un impact positif reconnu dans tous les domaines et des histoires de réussite qui sont autant de sources d'inspiration pour les jeunes générations des belgo-marocains.

Cette présence marocaine, solide-ment ancrée dans le paysage belge, s'est particulièrement renforcée depuis les accords bilatéraux de 1964 sur l'immigration de travail. Au fil des décennies, cette communauté a su transformer des débuts souvent difficiles en trajectoires remarquables pour s'ériger aujourd'hui en un exemple d'intégration réussie. Alliant engagement social, réussite professionnelle et attachement culturel, elle contribue de manière concrète et durable à la vitalité économique, culturelle et sociale de la Belgique.

Depuis l'arrivée des premiers travailleurs marocains dans les années 1960, une véritable trajectoire collective s'est dessinée, faite de sacrifices, de persévérance et d'ascension progressive. Une histoire que l'ambassadeur du Maroc en Belgique et au Luxembourg, Mohamed Ameur, qualifie d'"aventure humaine remarquable, marquée par l'effort, la dignité et l'espérance".

Avec le temps, ces pionniers, puis leurs descendants, ont su trouver leur place dans la société belge, tout en conservant un lien fort avec leur pays d'origine et un attachement profond à la culture de la mère patrie. Cet équilibre entre intégration et fi-

délité aux racines constitue aujourd'hui l'une des caractéristiques majeures de cette diaspora.

"Une véritable passerelle humaine, culturelle et économique solide entre les deux pays" incarnant l'esprit de vivre-ensemble qui participe à la richesse et à la diversité de la Belgique, souligne encore le diplomate.

Ces constats ont été au cœur des échanges qui ont rythmé pendant près de deux ans l'événement "Belgica Biladi", une initiative académique et culturelle qui rend hommage à l'apport de la communauté marocaine tout en célébrant la diversité et le multiculturalisme.

Lancé en 2024 à l'occasion du 60e anniversaire des accords migratoires entre le Maroc et la Belgique, ce projet qui s'est achevé fin mars dernier, a combiné exposition itinérante, conférences et publication d'un ouvrage collectif pour retracer et valoriser la contribution des Marocains à la société belge.

"Après le temps de la déconsidération doit venir celui de la reconnaissance, parce que c'est l'un des ingrédients du mieux vivre-ensemble (...). Il n'est donc pas inutile de rappeler qu'au siècle dernier, ces hommes et ces femmes ont contribué tantôt aux combats et aux efforts de guerre en Europe et en Belgique, tantôt à la course au charbon, tantôt à l'essor économique et démographique du pays", lit-on en introduction de l'ouvrage collectif "Belgica-Biladi : Une histoire belgo-marocaine".

Ce livre réunit les contributions de plus d'une vingtaine d'experts et de nombreux témoignages sur la pré-



sence des Marocains en Belgique, qui s'est transformée en citoyenneté active entre les deux pays. "De la culture à la politique, du sport à l'économie, elle est riche d'apports et de questions et fait aujourd'hui de la Belgique un laboratoire singulier pour les sociétés interculturelles de demain", insistent les auteurs.

Au-delà du devoir de mémoire envers les premières générations, "Belgica-Biladi" visait également de mettre en lumière la créativité et le dynamisme des jeunes issus de la diaspora marocaine, comme l'a souligné Fatima Zibouh, co-commissaire de l'événement et actrice de la société civile engagée sur les questions de la diversité et de l'inclusion.

Cette jeunesse se distingue notamment par une forme de "mobilité circulaire", fruit de son ancrage dans la société d'accueil combiné à un attachement profond au Maroc.

Ce positionnement favorise

l'émergence d'une diaspora entreprenante et connectée, capable d'investir et d'innover des deux côtés de la Méditerranée. Une dynamique qui renforce son rôle de trait d'union entre les deux pays, au cœur de relations d'amitié et de coopération appelées à se consolider davantage, explique Zoubir Chattou, chercheur spécialiste des processus migratoires et contributeur à l'ouvrage "Belgica Biladi".

Ainsi, loin de constituer une simple histoire migratoire, la présence marocaine en Belgique s'affirme comme un modèle d'intégration active et évolutive, porté par des générations successives qui, entre fidélité aux racines, quête d'excellence et ouverture sur le monde, contribuent à façonner une société plus inclusive et résolument tournée vers l'avenir.

Par Hicham Boumehdi (MAP)

## L'ONEE sensibilise les jeunes générations à la préservation de l'eau

L'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) a organisé, mardi à Rabat, une journée de sensibilisation à la préservation des ressources en eau au profit d'écoliers, en partenariat avec l'Agence du Bassin Hydraulique du Bouregreg et de la Chaouia (ABHBC).

Cette initiative s'inscrit dans la

continuité du programme national d'information et de sensibilisation déployé par l'Office à l'échelle du Royaume, visant à promouvoir une utilisation responsable et durable des ressources hydriques, notamment auprès des jeunes générations.

Dans une déclaration à la presse, le chef de la division communication à l'Office national de

l'électricité et de l'eau potable (ONEE), Zakaria El Guertet, a indiqué que cette visite intervient dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de l'eau, précisant que l'ONEE a accueilli à la station de traitement du Bouregreg, un groupe d'élèves issus de la commune d'Aït Ouribel, relevant de la province de Khémisset.

Il a souligné que cette activité fait partie d'un programme riche et diversifié déployé à l'échelle nationale, visant à faire découvrir aux jeunes générations les divers efforts déployés pour la production et la distribution de cette ressource vitale, ainsi que l'importance de sa préservation.

M. El Guertet a également insisté sur la nécessité d'adopter des comportements responsables en matière d'utilisation de l'eau, appelant à une gestion rationnelle de cette ressource afin de la préserver pour les générations futures.

De son côté, Nezha Takchati,

cadre au service communication et coopération à l'ABHBC, a relevé que cette visite s'inscrit dans le cadre d'un programme de sensibilisation des jeunes générations à l'importance de la préservation des ressources hydriques.

Ces visites de terrain permettent aux élèves de suivre concrètement le parcours de l'eau, leur offrant ainsi une compréhension globale des différentes étapes de ce processus, a-t-elle expliqué, notant que cette approche pédagogique contribue à renforcer la prise de conscience des élèves quant à la valeur de l'eau, en les amenant à appréhender les efforts déployés pour son acheminement jusqu'aux foyers.

Le programme de cette journée a comporté une visite pédagogique aux installations du complexe du Bouregreg, comprenant la station de traitement d'eau potable, le Laboratoire central ainsi que la station pilote d'épura-

tion, permettant aux élèves de découvrir les différentes étapes du traitement de l'eau et les techniques de contrôle de sa qualité.

Ces actions réalisées par l'Office, en faveur des établissements scolaires, du tissu associatif et du grand public mettent en avant l'importance de l'utilisation durable des ressources en eau, et constituent une contribution majeure au changement des comportements des usagers de l'eau, notamment les jeunes générations.

La célébration de la Journée mondiale de l'eau, placée cette année sous le thème "L'eau, source d'égalité", constitue également une occasion pour l'ONEE de renouveler son engagement à poursuivre ses efforts en tant qu'acteur majeur dans les domaines de l'eau potable, du contrôle de la qualité de l'eau et de la protection de l'environnement.



FiduExpress  
Cabinet de Travaux Comptables, Juridiques & Fiscaux  
CSI SARL AU

Suivant un PV de l'AGE du 20/02/2026, La collectivité des associés décide ce qui suit :

\* L'augmenter du capital social de 900 000.00 DH, afin de le porter de 100 000.00 DH à 1 000 000.00 DH par la création de 9000 parts sociales nouvelles de 100 DH chacune, par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société (compte courant).

\* La mise à jour des articles 6 et 7 des statuts  
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casa, le 07/04/2026 sous le numéro : 14998.

N° 2310/PA

CABINET AL ISTICHARYA  
CONSULTING -SARL-  
BOUZNKA Tél/Fax :  
0537649573

«ACHF GARAJ» S.A.R.L  
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 100 000.00 DH  
SIEGE SOCIAL: GARAGE  
N°78 CITE RHITA  
BOUZNKA.

RC : 6591 IF: 48527489  
Au siège social : GARAGE  
N°78 CITE RHITA BOUZNKA, les associés de la société à responsabilité limitée «ACHF GARAJ» SARL. Ont décidé ce qui suit :

Première résolution: Cession de parts sociales;  
L'assemblée générale prend acte de cession de 250 parts de la société par Mr. BITAN BOUSSELHAM, Titulaire de la CIN N° G113027 au profit de Mr. BITAN MOHAMED, Titulaire de la CIN N° GN230740.

Deuxième résolution: Nomination de nouveau Co-gérant.  
L'assemblée générale accepte la nomination de Mr. BITAN MOHAMED Titulaire de la CIN N° GN230740 Nouveau co-gérant de la société «ACHF GARAJ».

Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe du tribunal de première instance de BENSILMANE sous le n°178 RC n° 6591.

N° 2311/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la Jeunesse,  
de la Culture et de la Communication  
Département  
de la Culture  
Direction Régionale  
de la Culture  
Région Casablanca - Settat  
Appel d'offres ouvert international à majoration  
N° 06/DRCC/2026 du  
21/05/2026 à 10h30  
Séance public

Le Jeudi 21 Mai 2026 à 10h30, il sera procédé, dans les bureaux de la direction régionale de la culture région Casablanca Settat avenue Nador Hermitage Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres ouvert international à majoration pour : LA SECURITE, LA SURVEILLANCE ET LE GARDIENNAGE DES LOCAUX ADMINISTRATIFS RELIANT DE LA DIRECTION REGIONALE DE LA CULTURE REGION CASABLANCA SETTAT (LOT UNIQUE).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir

du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme De : trois millions trois cent quatre-vingt-treize mille trois cent soixante et un Dirhams vingt Centimes toutes taxes comprises (3 393 361,20 TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 60 000,00 Dh (Soixante Mille Dirhams)

• Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics

• Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N° 8 du règlement de la consultation.

N° 2312/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la Santé et de la Protection sociale  
Direction Régionale de Casa - Settat  
Délégation Hay Hassani  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT SUR OFFRES  
DES PRIX INTERNATIONAUX N°18/2026

Le 21/05/2026 à 12h00mn, il sera procédé, dans les bureaux de la délégation du ministère de la Santé et de la protection sociale à la préfecture d'arrondissement Hay Hassani sis à angle Rue Sidi Khadir et rue Ibn Haitam HAY HASSANI, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix internationaux n° 18/2026 pour: Acquisition et installation des autoclaves de stérilisation destinés au CHP Al Hassani relevant de la délégation de la santé à la préfecture d'arrondissement Hay Hassani (Lot unique).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations est fixée comme suit : 2 844 000.00 DH TTC (Deux million huit cent quarante-quatre mille dirhams TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : 56 000.00 DH (Cinquante-six mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). La documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposée dans le bureau des marchés de la délégation du ministère de la Santé et de la protection sociale à la préfecture d'arrondissement

Hay Hassani sis à angle Rue Sidi Khadir et rue Ibn Haitam HAY HASSANI au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis, ou remis séance tenante au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 2313/PA

ROYAUME DE MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PREFECTURE DE M'DIQ  
-FNIDAQ  
COMMUNE DE MARTIL  
DIRECTION DES SER-

VICES COMMUNAUX  
SERVICE FINANCE  
LOCALE  
BUREAU DES MARCHES  
PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT INTERNATIONAL N° : 13/2026  
(Séances publique)

Le 30/04/2026 à 11 :00 heures du matin, il sera procédé dans la salle des réunions à la Commune de Martil à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert INTERNATIONAL n°13/2026 pour : « ACHAT ET POSE DES EQUIPEMENT POUR L'AMENAGEMENT DE LA PLAGE DE MARTIL »  
Au profit de la Commune de Martil, adresse : AV. MLY EL HASSAN-, MARTIL

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (1.513.800.00) UN MILLION CINQ CENT TREIZE MILLE HUIT CENT DIRHAMS TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (25 000.00) VINGT CINQ MILLE DIRHAMS.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32, 34 du décret n°22-431 du15 Chaâbane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leur dossier par voie électronique dans le portail des marchés publics. [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du Règlement de consultation.  
Les prospectus exigés par le dossier de l'appel d'offre (prospectus ; notice) doivent être déposés en format physique au Bureau des marchés publics du siège de la municipalité de Martil, au plus tard le jour ouvrable précédant la date de la séance d'ouverture des plis, ou remis pendant la séance au président du comité d'ouverture des plis.

N° 2314/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province de Taza  
Commune de Tattla

#### Programme prévisionnel des marchés publics - GESTION 2026

| Designation du projet                                               | Nature     | Mode de passation | Période de lancement |
|---------------------------------------------------------------------|------------|-------------------|----------------------|
| Frais d'hébergement, de restauration et de réception                | Service    | AOO               | 1er semestre         |
| Fournitures de bureau, produits d'impression, papeterie et imprimés | Fourniture | AOO               | 1er semestre         |
| Achat de matériel informatique                                      |            |                   |                      |
| Achat d'articles sanitaires et de plomberie                         |            |                   |                      |
| Achat de véhicules et engins                                        |            |                   |                      |
| Achat de matériel et mobilier de bureau                             |            |                   |                      |
| Achat de produits pour désinfection                                 |            |                   |                      |
| Achat de pesticides et insecticides                                 |            |                   |                      |
| Achat de petit matériel pour les B.C.H.                             | Fourniture | AOO               | 2ème semestre        |
| Embalement des agents y ayant droit                                 |            |                   |                      |
| Achat de petit matériel forgée de décoration et de paroisement.     |            |                   |                      |
| Fournitures pour matériel technique et informatique                 |            |                   |                      |
| Achat de matériel d'entretien de réseau d'éclairage public          |            |                   |                      |
| Achat de matériel technique et d'audo visuelle                      | Services   | AOO               | 2ème semestre        |
| Achat des plaques des noms des rues                                 |            |                   |                      |
| Etudes techniques                                                   |            |                   |                      |
| Amenagement de voies urbaines                                       | Travaux    | AOO               | 2ème semestre        |

N° 2308/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE EL KELAA DES SRGHNA  
CERGLE EL KELAA  
CAIDAT OULED BOUALI  
COMMUNE TERRITORIELE EDDACHRA

#### PROGRAMME PREVISIONNEL DES MARCHES QUE LA COMMUNE TERRITORIELE EDDACHRA ENVISAGERAIT AU TITRE DE L'EXERCICE 2026.

| Type de prestation | Objet prestation                                                                                        | Lieu execution                      | Mode de passation | Période prévisionnelle de lancement | Cordonnés  |
|--------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------------|-------------------------------------|------------|
| Travaux            | Etude et suivi des travaux d'aménagement de la piste reliant le centre de santé communal et douardechra | Douardechra                         | Bon de commande   | Moisjuillet                         | 0667842701 |
| Travaux            | Travaux d'aménagement de la piste reliant le centre de santé communal et douardechra                    | Douardechra                         | Marche            | Moisjuillet                         | 0667842701 |
| Travaux            | Travaux de construction de la piste reliant douarattara et lycéebnetofail                               | douarattara                         | Marche            | Moisjuillet                         | 0667842701 |
| Travaux            | Construction d'un chateau d'eau au douarazzabakoucha                                                    | douarazzabakoucha                   | Marche            | Moisaout                            | 0667842701 |
| Travaux            | Creusement puits au douarahlzaouia                                                                      | douarahlzaouia                      | Marche            | Moisaout                            | 0667842701 |
| Fourniture         | Equiperment d'un puits en panneaux solaires au douarattara                                              | douarattara                         | Bon de commande   | Moisaout                            | 0667842701 |
| Fourniture         | Equiperment d'un puits en panneaux solaires au douarzalal                                               | douarzalal                          | Bon de commande   | Moisaout                            | 0667842701 |
| Fourniture         | Acquisition des climatiseurs                                                                            | Siege de la commune douardechradraa | Bon de commande   | Moisaout                            | 0667842701 |
| Travaux            | Aménagement de la piste douardechradraa                                                                 | douardechradraa                     | Bon de commande   | Moisaout                            | 0667842701 |
| Travaux            | Aménagement de la piste reliant douarahlzaouia à ecoledechra                                            | douarahlzaouia                      | Marche            | Moisaout                            | 0667842701 |
| Travaux            | Travaux d'aménagement de la piste reliant le terrain de football vers le canal du douardechra           | douardechra                         | Marche            | Moisaout                            | 0667842701 |
| Travaux            | Extension du reseau d'électricité aux divers douar de la commune                                        | divers douar de la commune          | Marche            | Moisaout                            | 0667842701 |

N° 2309/PA



ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE D'EL JADIDA  
CONSEIL DE LA PROVINCE D'EL JADIDA  
DIRECTION GENERALE DES SERVICES

### Avis rectificatif Appel d'offres ouvert national n° 12/2026/BP

Le Président du Conseil Provincial d'El Jadida porte à la connaissance de l'ensemble des entreprises intéressées que l'appel d'offres ouvert n° 12/2026/BP, relatif aux travaux **d'aménagement de pistes, en bicouche, aux communes territoriales Zaouiat Saiss, Sebt Saiss, Mogress et Sidi Small -Province El Jadida-**.

A fait l'objet des modifications suivantes :

1. L'emplacement de la piste relevant de la commune territoriale de Sebt Saiss (Voir consistance des travaux dans l'article 1 du CPS).
2. Le bordereau des prix/ détail estimatif.
3. L'estimation a été changé de **7 814 760.00 DHS TTC à 7 448 424.00 DHS TTC.**

Le reste sans changement.

N° 2319/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU  
DIRECTION GENERALE DES ROUTES  
DIRECTION REGIONALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT  
CAISSE POUR LE FINANCEMENT ROUTIER  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE BENSLIMANE  
Objet : **Travaux de dédoublement de la RN1 du PK 301+900 au PK 310+400 entre la RP3317 et la RP3304 y compris la reconstruction de l'ouvrage d'art sur Oued Ariman au PK 308+850**  
**-Province de Benslimane -**

### AVIS DE CORRECTION DE LA DATE DE VISITE DES LIEUX PUBLIEE AU JOURNAL LIBERATION N° 10771 DU 03/04/2026

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT-INTERNATIONNAL N° BS/03/2026/CFR  
OUVERTURE DES PLIS LE **14/05/2026**

Le Directeur Provincial de l'Equipement, du Transport et de la Logistique de Benslimane avise les concurrents que :  
La date de visite des lieux publiée au journal en langue française Libération n° 10771 du 03/04/2026 (08/05/2025 à 10 heures) est erronée.  
**La date correcte est le 08/05/2026 à 10 heures.**

N° 2320/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU  
DIRECTION GENERALE DES ROUTES  
DIRECTION REGIONALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT  
CAISSE POUR LE FINANCEMENT ROUTIER  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE BENSLIMANE  
Objet : **Travaux de dédoublement de la RN1 du PK 298+156 au PK 301+900 Entre Bouznika et la RP 3317 - Province de Benslimane**

### AVIS DE CORRECTION DE LA DATE DE VISITE DES LIEUX PUBLIEE AU JOURNAL LIBERATION N° 10774 DU 07/04/2026

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT-INTERNATIONNAL N° BS/04/2026/CFR  
OUVERTURE DES PLIS LE **30/04/2026**

Le Directeur Provincial de l'Equipement, du Transport et de la Logistique de Benslimane avise les concurrents que :  
La date de visite des lieux publiée au journal en langue française Libération n° 10774 du 07/04/2026 (24/04/2025 à 10 heures) est erronée.  
**La date correcte est le 24/04/2026 à 10 heures.**

N° 2321/PA

### ROYAUME DU MAROC AGENCE NATIONALE DES PORTS DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION DEPARTEMENT DU PORT D'ESSAOUIRA AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL A MAJORATION 14/AOONM/DPSR-ANP/2026

#### SEANCE PUBLIQUE

Le 05/05/2026 à 11H00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction du port de Safi et Région à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national à majoration sur offres de prix, relatif aux :

**PRESTATION DE SURVEILLANCE ET DE GARDIENNAGE AU NIVEAU DES DIFFERENTS LOCAUX ET ENDOITS GERES PAR L'ANP AU PORT D'ESSAOUIRA**

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), dans les conditions prévues à l'article 22 du règlement du 01 juillet 2025 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **10 000,00 DIX MILLE DIRHAMS**  
L'estimation du coût des prestations déduite par le maître d'ouvrage est de : **667 582,00 TTC**  
**SEX CENT QUATRE VINGT SEPT MILLE CINQ CENT QUATRE VINGT DEUX DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES**

Le contenu, présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique sur le portail des marchés publics accessible [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès du ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1092-23 du 4 juin 2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le : **30/04/2026 à 11H00 DEPARTEMENT DU PORT D'ESSAOUIRA**

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 9.10 ET 11 DU RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP - DIRECTION DU PORT DE SABI ET REGION  
Tél: 05 24 46 42 29 - 05 24 46 29 61 - 05 24 46 42 29 - Fax: 05 24 46 28 64.

N° 2322/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE KHOURIBGA  
SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DES AFFAIRES RURALES

### AVIS D'APPEL D'OFFRES N°01/2026/DAR/KHOURIBGA

**Pour la location des terrains collectifs destinés à la réalisation  
des projets d'investissement dans le domaine agricole**

La Province de Khouribga lance un appel d'offres pour la location des terrains collectifs destinés à l'investissement dans le domaine agricole, selon le tableau ci-dessous :

| Dénomination du collectif                 | Collectivité ethnique propriétaire | Référence foncière | Catégorie                   | Superficie et Caractéristique du foncier | Localisation du foncier et Coordonnées Lambert                                        | Prix d'ouverture         |
|-------------------------------------------|------------------------------------|--------------------|-----------------------------|------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| Lgualat alchiba (1 parcelle)              | Ouled Abdoun                       | TF132304/18        | Ouled Abdoun                | 10 ha Terrain Boir                       | Commune Ouled Abdoun (Coordonnées à consulter dans le Cahier des Charges y afférent)  | 1000,00 DH/11a par année |
| Makretfijadi (07 parcelles)               | Ouled Youssef Igharbyne-Abdejad    | Du 265             | Cheggane                    | 40 ha Terrain Boir                       | Commune Tachrafi (Coordonnées à consulter dans le Cahier des Charges y afférent)      | 500,00 DH/11a par année  |
| Ouledyoussefgha elga 1 (7 parcelles)      | Lirachoua Ouled Youssef            | TF88474/18         | Cheggane                    | 21 Ha 14 A 00 Ca Terrain Boir            | Commune Ain Kaicheb (Coordonnées à consulter dans le Cahier des Charges y afférent)   | 500,00 DH/11a par année  |
| Ilart Ben Kador (1 parcelle)              | Ouled Abdoun-Ouled Youssef         | TF98530/18         | Ouledyoussef et Beni Hattou | 07 Ha 96 A 18 Ca Terrain Boir            | Commune Ouled Youssef (Coordonnées à consulter dans le Cahier des Charges y afférent) | 1000,00 DH/11a par année |
| Loumou (1 parcelle)                       | Ouledyoussef                       | RQ17406/18         | Ouledyoussef et Beni Hattou | 07 Ha 96 A 18 Ca Terrain Boir            | Commune Ouled Youssef (Coordonnées à consulter dans le Cahier des Charges y afférent) | 1000,00 DH/11a par année |
| Makret Ain Kaicheb (1 parcelle)           | Ouled Abdoun-Isidjeddoumouni       | TF24965/C          | Beni Smir                   | 03 Ha Terrain Boir                       | Commune Beni Smir (Coordonnées à consulter dans le Cahier des Charges y afférent)     | 500,00 DH/11a par année  |
| Illed Makretfijadi (11 parcelles)         | Beni smir                          | TF 88476/18        | Beni Smir                   | 263 Ha 54 A 48 Ca Terrain Boir           | Commune Beni Smir (Coordonnées à consulter dans le Cahier des Charges y afférent)     | 500,00 DH/11a par année  |
| Illed Touninat et Melchita (1 parcelle)   | Beni Hassan-Abdoun                 | TF74288/18         | Beni smir                   | 20 Ha 33 A 74 Ca Terrain Boir            | Commune Beni Smir (Coordonnées à consulter dans le Cahier des Charges y afférent)     | 500,00 DH/11a par année  |
| Makret Ouled Aiss a - Maadha (1 parcelle) | Ouled Aiss a - Maadha              | TF78750/18         | Smadha                      | 30 Ha 00 A 00 Ca Terrain Boir            | Commune Kachet Troch (Coordonnées à consulter dans le Cahier des Charges y afférent)  | 500,00 DH/11a par année  |

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la Division des Affaires Rurales au niveau de la Province de Khouribga ou téléchargé du site web de la Direction des Affaires Rurales : [www.terrescollectives.ma](http://www.terrescollectives.ma)

Pour tout renseignement complémentaire contacter les numéros :

**05.23.49.97.02-05.23.49.64.80**

Les concurrents peuvent déposer, contre récépissé, leurs plis à la Division des Affaires Rurales de la Province de Khouribga à partir du **01/04/2026 jusqu'au 30/04/2026 à 15 heures**, dernier délai.

La commission d'ouverture des plis se tiendra le **05/05/2026 à 10 heures** au siège de la Province de Khouribga.

N° 2323/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE KHOURIBGA  
SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DES AFFAIRES RURALES

### AVIS D'APPEL D'OFFRES N°02/2026/DAR/KHOURIBGA

**Pour la location des terrains collectifs destinés à la réalisation  
des projets d'investissement dans le domaine agricole**

La Province de Khouribga lance un appel d'offres pour la location des terrains collectifs destinés à l'investissement dans le domaine agricole, selon le tableau ci-dessous :

| Dénomination du collectif               | Collectivité ethnique propriétaire | Référence foncière | Catégorie | Superficie et Caractéristique du foncier | Localisation du foncier et Coordonnées Lambert                                    | Prix d'ouverture        |
|-----------------------------------------|------------------------------------|--------------------|-----------|------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|
| Illed Touninat et Melchita (1 parcelle) | Beni Hassan-Abdoun                 | TF74288/18         | Beni smir | 20 Ha Terrain Boir                       | Commune Beni Smir (Coordonnées à consulter dans le Cahier des Charges y afférent) | 700,00 DH/11a par année |

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la Division des Affaires Rurales au niveau de la Province de Khouribga ou téléchargé du site web de la Direction des Affaires Rurales : [www.terrescollectives.ma](http://www.terrescollectives.ma)

Pour tout renseignement complémentaire contacter les numéros :

**05.23.49.97.02-05.23.49.64.80**

Les concurrents peuvent déposer, contre récépissé, leurs plis à la Division des Affaires Rurales de la Province de Khouribga à partir du **15/04/2026 jusqu'au 15/05/2026 à 15 heures**, dernier délai.

La commission d'ouverture des plis se tiendra le **19/05/2026 à 10 heures** au siège de la Province de Khouribga.

N° 2324/PA



ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE MEDIOUNIA  
COMMUNE DE TIT MELLIL  
division d'urbanisme, affaires techniques  
et marchés publics



### AVIS DE DEPOT DU PROJET DU PLAN D'AMENAGEMENT DE LA COMMUNE DE TIT MELLIL.

Le Président du Conseil de la Commune de Tit Mellil porte à la connaissance du public que le projet du plan d'aménagement de la Commune de Tit Mellil (plan et règlement d'aménagement) est déposé au siège de la commune.

Et ceci dans le cadre de l'enquête publique conformément à l'article 25 de la loi 12.90 relative à l'urbanisme, durant la période d'un mois à compter de la date du **17 Avril 2026** jusqu'à la date **16 Mai 2026**.

Un dossier et registre sont mis à la disposition du public pour formuler les observations au sein du siège de la Commune pendant les horaires de travail de l'administration.

N° 2325/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE SIDI BENNOUR  
CERCLE DE ZEMAMRA  
CAIDAT DE LGHARBIA  
Commune Territoriale de LGHARBIA  
DIVISION DES SERVICES COMMUNAUX  
BUREAU TECHNIQUE

### Avis d'appel d'offres Ouvert Simplifié N° : 02/2026/CT

il sera procédé dans la salle de réunion de la commune **Territoriale de lgharbja**, sis au centre de lgharbja, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres **Ouvert simplifié** sur offres des prix, pour :

| N° d'appel d'offre Ouvert Simplifié | L'objet de l'offre                                                                                                                                                                                                       | L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage en dhs                   | Montant de caution Provisoire en dhs | Lieu : date et heure de la séance d'ouverture des plis                             |
|-------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
| 02/2026/CT                          | Organisation et Animation de Moussem Ben yaffou Pour l'année 2026, avec des moyens humains et matériels spécialisés et prestations de restauration et de réception pour le compte de la commune Territoriale de lgharbja | (388 320,00 dhs)<br>Trois Cent Quatre -Vingt Huit mille, Trois Cent Vingt Dirhams, 00 Cts TTC | (5 000,00 dhs)<br>Cinq mille Dirhams | Au siège communal de lgharbja en date du <b>29/04/2026</b> à 11,00 heures Du matin |

- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif au marché publics.
- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), et Conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la **dématérialisation des procédures**, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 2326/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE SIDI BENNOUR  
COMMUNE DE ZEMAMRA  
DIRECTION DES SERVICES  
BUREAU DES MARCHES

### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°: 10/2026/CZ

Le **MARDI 12/05/2026 à 10H00**, il sera procédé, au siège de la commune de Zemamra, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres n° : **10/2026/CZ** ayant pour objet :

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ECOLE D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE A LA VILLE DE ZEMAMRA.**  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Deux Cent Mille Dirhams (200 000,00 DH).
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: Dix millions sept cent un mille deux cent seize Dirhams 00 Cts TTC (10.701.216,00 DH TTC).
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles de 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
- Les concurrents doivent :

- obligatoirement envoyer les offres, par voie électronique à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) conformément à l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n°1692-23 du 4 Hija 1444 (23 Juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 07 du règlement de consultation
- Il est exigé la production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification à savoir :

| Secteur | Classe | qualification |
|---------|--------|---------------|
| A       | 3      | A2            |

N° 2327/PA

ROYAUME DU MAROC  
UNIVERSITE CHOUAIB DOUKKALI  
FACULTE DES SCIENCES  
PROVINCE - EL JADIDA

### AVIS RECTIFICATIF RELATIF A L'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SIMPLIFIE SUR OFFRES DE PRIX N° 02/REST/FSJ/2026

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert national simplifié sur offres de prix n°02/REST/FSJ/2026 du 17/04/2026 à 09 heures, ayant pour objet : PRESTATION DE RESTAURATION AU PROFIT DE LA FACULTE DES SCIENCES D'EL JADIDA, lancé en quatre (04) lots, a été rectifié comme suit :

- Le taux de la TVA est **10 %** au lieu de **20 %**.
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est devenue :
  - Lot n° 01 :** Prestations de restauration collective  
Montant minimal : 33 000,00 DH TTC (Trente-trois mille dirhams toutes taxes comprises) ; au lieu de 36 000,00 DH TTC.  
Montant maximal : 66 000,00 DH TTC (Soixante-six mille dirhams toutes taxes comprises) ; au lieu de 72 000,00 DH TTC.
  - Lot n° 02 :** Prestations de restauration de spécialités marocaines  
Montant minimal : 327 800,00 DH TTC (Trois cent vingt-sept mille huit cents dirhams toutes taxes comprises) ; au lieu de 357 600,00 DH TTC.  
Montant maximal : 655 600,00 DH TTC (Six cent cinquante-cinq mille six cents dirhams toutes taxes comprises) ; au lieu de 715 200,00 DH TTC.
  - Lot n° 03 :** Prestations de restauration rapide et plats à emporter  
Montant minimal : 26 400,00 DH TTC (Vingt-six mille quatre cents dirhams toutes taxes comprises) ; au lieu de 28 800,00 DH TTC.  
Montant maximal : 52 800,00 DH TTC (Cinquante-deux mille huit cents dirhams toutes taxes comprises) ; au lieu de 57 600,00 DH TTC.
  - Lot n° 04 :** Service de traiteur pour cérémonies et pauses-café  
Montant minimal : 57 475,00 DH TTC (Cinquante-sept mille quatre cent soixante-quinze dirhams toutes taxes comprises) ; au lieu de 62 700,00 DH TTC.  
Montant maximal : 114 950,00 DH TTC (Cent quatorze mille neuf cent cinquante dirhams toutes taxes comprises) ; au lieu de 125 400,00 DH TTC.

3- Le cautionnement provisoire est devenu :

- Lot n°01 : 1 300,00 DH (Mille trois cents dirhams) au lieu de 1 400,00 DH ;
- Lot n°02 : 13 000,00 DH (Treize mille dirhams) au lieu de 14 000,00 DH ;
- Lot n°03 : 1 000,00 DH (Mille dirhams) reste inchangé ;
- Lot n°04 : 2 000,00 DH (Deux mille dirhams) reste inchangé.

Le reste des conditions de la concurrence n'a pas subi de changement.

N° 2328/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA  
CONSEIL PROVINCIAL  
DGS/DDE/SM

### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

**AAO N° 03/2026/BP**

Le **13/05/2026 à 11 heure**, il sera procédé dans les bureaux du conseil provincial d'El Kelaa des Sraghna, (Salle de réunion) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

### TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC A LA VILLE D'EL KELAA DES SRAGHNA

- Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessibles à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **4 736 802.00 DHS** (Quatre millions sept cent trente-six mille huit cent deux dirhams.)

- le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **94 000 ,00 DHS** (Quatre-vingt-quatorze mille dirhams).

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublic.gov.ma](http://www.marchespublic.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification suivant le secteur, l'activité et la classe minimale et les qualifications ci-après :

| Secteur                | Classe   | Qualifications exigées                 |
|------------------------|----------|----------------------------------------|
| <b>J : ELECTRICITE</b> | <b>3</b> | <b>14 : Travaux d'éclairage public</b> |

N° 2329/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE SIDI BENNOUR  
COMMUNE  
DE ZEMAMRA  
DIRECTION  
DES SERVICES  
BUREAU DES MARCHES  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL  
N°: 13/2026/CZ

Le MARDI 05/05/2026 à 10H00, il sera procédé, au siège de la commune de Zemamra, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres n°: 13/2026/CZ ayant pour objet:

ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU SIEGE DE LA SUBDIVISION POLYVALENTE DES IMPOTS A LA VILLE DE ZEMAMRA.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatre mille huit cent Dirhams, 00 Cts (4.800,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Cent quarante mille Dirhams, 00 Cts TTC (240.000,00 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31, 32, 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent : obligatoirement envoyer les offres, par voie électronique accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de consultation.

Le dossier technique doit comprendre : les certificats d'agrément, établis conformément à l'arrêté du ministre de l'équipement et des transports n°1003-15 du 20/04/2015 (11 mars 2015) complétant le tableau annexé au décret n°2-98-984 du 4/11/1999 (22 mars 1999) instituant pour la passation de certains marchés de services pour le compte de l'Etat, un système d'agrément des personnes physiques ou morales exécutant des prestations d'études et de maîtrise d'œuvre :

- D14  
- D15  
- D16  
- D17  
- D21

N° 2331/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province de Settat  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL  
N°40/INDH/T/2026

Le 11 Mai 2026 à 10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Division

du Budget, des Marchés et des ressources humaines de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix relatif aux travaux de construction de sept unités préscolaires aux communes relevant du territoire de la province de Settat (tranche 5)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 30 000,00 Dh (Trente mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million huit cent soixante dix huit mille six cent cinquante cinq dirhams et vingt centimes toutes taxes comprises (1 878 655,20 dh T.T.C).

Le prix d'acquisition des plans est de : 15,00dh (quinze dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du Décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation

N° 2332/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province de Settat  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL  
N°41/INDH/T/2026

Le 08/05/2026 à 10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Division du Budget, des Marchés et des ressources humaines de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix relatif aux travaux de construction de sept unités préscolaires aux communes relevant du territoire de la province de Settat (tranche 6)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 30 000,00 dh (trente mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million huit cent soixante neuf mille cinquante cinq dirhams et vingt centimes toutes taxes comprises (1 869 055,20 dh T.T.C)

Le prix d'acquisition des plans est de : 18,00dh (Dix huit dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doi-

vent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du Décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation

N° 2333/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province de Settat  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
INTERNATIONAL  
SUR OFFRE DE PRIX  
N°29/BG/F/2026

Le 11/05/2026 à 11 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Division du Budget, des Marchés et des ressources humaines de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix relatif à l'acquisition de serveurs, baies informatiques et logiciels - Province de Settat.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1.512.000,00 dhs T.T.C (Un Million cinq Cent douze Mille Dirhams Toutes Taxes Comprises)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 30.000,00 dhs (trente mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31, 32 et 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les prospectus et notices demandées sont mis dans un pli distinct déposé au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis contre délivrance par le maître d'ouvrage d'un accusé de réception à la division susmentionnée ou remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 2334/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
CONSEIL PROVINCIAL  
D'AZILAL

AVIS D'APPELS  
D'OFFRES OUVERT  
SIMPLIFIÉ SUR OFFRES  
DES PRIX

N° : 04/2026/B.P/PAZ  
Le 23 Avril 2026 à 11 heures il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Président du Conseil Provincial

d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix, pour : Acquisition d'un véhicule au profit du conseil provincial d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Directeur Général des services du Conseil Provincial d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : six mille dirhams, (6.000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois cent quarante cinq mille dirhams, 00 Cts (345 000,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret N° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8/03/2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N.B : Ce Marché est réservé à la très petite, Petite et Moyenne entreprise, aux coopératives et aux unions de coopératives.

N° 2335/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'EQUIPEMENT  
ET DE L'EAU

Direction Provinciale de l'Équipement  
du Transport et de la Logistique de Tan-Tan  
Avis d'Appel d'Offre  
Ouvert Simplifié

N° 03/2026

Le 22/04/2026 à 12h, il sera procédé dans la salle des réunions à la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Tan-Tan cité Administrative Tan-Tan à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert simplifié sur offre des prix n° 03/2026 pour :

(PC 2026) Achat d'habillement destiné pour le personnel de l'entretien routier de la DPEIT de TAN TAN

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de : 629 052,00 Dhs (Six Cent Vingt Neuf Mille Cinquante Deux Dirhams, 00 Cts) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 6 000,00 Dhs (Six Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de : 59 940,00 Dhs (Cinquante-neuf mille neuf cent quarante Dirhams, 00 Cts) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1 100,00Dhs (Mille cent Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 6 du règlement de consultation.

N° 2336/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'EQUIPEMENT  
ET DE L'EAU

La Direction Provinciale de l'Équipement,  
du Transport et de la Logistique de Tan-Tan  
Avis d'Appel d'Offre  
Ouvert National

N° 04/2026

Le 07/05/2026 à 11h, il sera procédé dans la salle des réunions à la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Tan-Tan cité Administrative Tan-Tan à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert national sur offre des prix n° 04/2026 pour :

Travaux de construction de (03) Trois citernes (Météas) pour le captage des Eaux Pluviales pour l'Alimentation en Eau Potable dans la province de Tan-Tan

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de : 629 052,00 Dhs (Six Cent Vingt Neuf Mille Cinquante Deux Dirhams, 00 Cts) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 6 000,00 Dhs (Six Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation.

N° 2337/PA

ROYAUME DU MAROC  
SOCIÉTÉ NATIONALE  
DE RADIODIFFUSION ET  
DE TÉLÉVISION  
CONSULTATION  
PUBLIQUE

N°07CT/SNRT/2026

Avis de la publication  
La SNRT recevra jusqu'au Mercredi 22/04/2026 à 16 heures, les offres concernant la consultation publique ayant pour objet l'hébergement, la maintenance et la gestion d'une plateforme VOD pour la SNRT.

Le dossier de la consultation peut être retiré soit :

• Gratuitement au Secrétariat de la Direction des Achats sise au 2ème étage immeuble administratif SNRT - 1 Rue el Brihi - Rabat -

• Par téléchargement gratuit sur le lien : <https://ao.snrt.ma/> Estimation en Dhs TTC : Montant Phase 1 (06 mois) : 600 000 DH

Montant phase 2 : l'estimation est calculée pour une année sur la base suivante : - Montant exploitation : 3,3 MDH (Hors dépeçement) - Montant évolutions... \*100h/700 000 DH

Les dossiers des concurrents doivent être constitués conformément aux dispositions du règlement de consultation.

Les plis doivent être déposés au Secrétariat de la Direction des Achats sise au 2ème étage immeuble administratif SNRT- 1 Rue el Brihi-Rabat - Avant la date limite de réception des dossiers précisée ci-dessus.

Dans le cadre de la présente consultation, une présentation du schéma d'architecture actuel sera organisée par visioconférence le Mercredi 15/04/2026 à 12h00, au profit des soumissionnaires intéressés. Les soumissionnaires souhaitant y participer sont invités à déposer leur demande via le site : [ao.snrt.ma](http://ao.snrt.ma) case « Questions/Demandes ». Le lien de connexion à la visioconférence leur sera communiqué avant la date prévue pour la présentation.

N° 2338/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
REGION CASA BLANCA SETTAT  
PROVINCE DE SETTAT  
CERCLE DE BEN AHMED CHAMALIA  
CAIDAT MAARIF ET OLD M HAMED  
COMMUNE TERRITORIALE MGARTO

## Avis

Le Président de la Commune de Mgarta ANNONCE QUE L'examen d'aptitude professionnelle pour les fonctionnaires de la CT MGARTO pour année 2026 PROGRAMMER COMME SUIV

| GRADE                       | Nombre de poste | Date d'examen |            | Dernier délai de dépôt de Demande de participation | Lieu d'examen     |
|-----------------------------|-----------------|---------------|------------|----------------------------------------------------|-------------------|
|                             |                 | écrit         | oral       |                                                    |                   |
| ADJOINT TECHNIQUE 2ME GRADE | 1               | 19/06/2026    | 22/06/2026 | 18/06/2026                                         | Commune de Mgarta |

N° 2330/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Economie  
et des Finances  
Direction des Domaines  
de l'Etat

Direction Régionale de  
FES

Appel d'offres ouvert  
simplifié sur offres de prix  
N° 03/DRDE-FES/2026  
Lundi 20/04/2026 à dix  
(10) heures, il sera pro-  
cédé, à la salle de réunion  
de la Direction Régionale  
des Domaines de l'Etat de  
Fessis angle Av des FAR et  
rue Wassil Ibn Ate, Fes, à  
l'ouverture des plis relatifs  
à l'appel d'offres ouvert  
simplifié sur offres de prix  
n° 03/DRDE-

FES/2026, ayant pour objet  
: La Réalisation des presta-  
tions topographiques pour  
l'établissement des docu-  
ments techniques cadas-  
traux de morcellement, de  
fusion et de mise en  
concordance pour les im-  
meubles domaniaux situés  
dans le ressort territorial  
de la Délégation des Do-  
maines de l'Etat de Fes.

Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir  
du portail des marchés pu-  
blics accessible à l'adresse  
www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée  
à la somme de : Cinq cent  
quarante-sept mille huit  
cent dirhams toutes taxes  
comprises (547 800,00 DH  
TTC).

Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de  
: Dix mille neuf cent cin-  
quante-six dirhams (10  
956,00DH).

Le contenu, la présenta-  
tion ainsi que le dépôt des  
dossiers des concurrents  
doivent être conformes  
aux dispositions des arti-  
cles 30, 32 et 34 du décret  
n° 2-22-431 du 15 chaabane  
1444 (8 mars 2023) relatif  
aux marchés publics.  
Les concurrents doivent  
déposer leurs dossiers par  
voie électronique dans le  
portail des marchés pu-  
blics accessible à l'adresse  
www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 9 du règlement  
de consultation.

N° 2339/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province de Ouarzazate  
Cadiet Ighrem Nougdal  
Commune de Tidili  
Avis d'appel d'offres  
national et sur offres  
de prix

N°02/ARTIZ/2026

Le 11/05/2026 à 10h de  
matin, il sera procédé, dans  
le bureau présidence de  
la commune de Tidili, à  
l'ouverture des plis relatifs  
à l'appel d'offres national  
et sur offres de prix, ayant  
pour objet : Travaux de  
construction d'un quartier  
artisanal à la commune de  
Tidili.

Le cautionnement provi-

soire est fixé à la somme de  
:35.649,00 DHS (Trente  
Cinq Mille Six Cent Quar-  
ante Neuf Dirhams,  
00CTS).

L'estimation des coûts éta-  
blie par le maître d'ou-  
vrage est fixée à la somme  
de : 1.782.480,00 DHS (Un  
Million Sept Cent Quatre  
Vingt Deux Mille Quatre  
Cent Quatre Vingt Di-  
rhams, 00CTS).

Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir  
du Portail Marocain des  
Marchés Publics :  
www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des docu-  
ments des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
Dispositions des articles 30  
à 34 du Décret n° 2-22-431  
relatif aux marchés pu-  
blics.

Les concurrents doivent  
déposer leurs dossiers par  
voie électronique dans le  
portail des marchés pu-  
blics Accessible à l'adresse  
www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 5 du Règle-  
ment de consultation.

N° 2340/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTRE

DE L'INTERIEUR

PROVINCE D'AZILAL

COMMUNE

BNI HASSANE

AVIS APPEL

D'OFFRES OUVERT

SIMPLIFIE SUR OFFRE

DE PRIX N°1/2026

Le 22/04/2026 à 11 heures

, il sera procédé, dans le

bureau du président de la

commune de BNI HAS-

SANE à l'ouverture des

plis relatifs à l'appel d'of-

fres ouvert simplifié sur of-

fres de prix, pour :

DE TRAVAUX

CONSTRUCTION D'UN

OUVRAGE D'ART A LA

COMMUNE BNI HAS-

SANE - PROVINCE

D'AZILAL -

Le cautionnement provi-

soire est fixé à la somme de

5000,00 DHS (Cinq mille

dirhams)

L'estimation du cout des

prestations établie par le

maître d'ouvrage est : 259

605,60DH (deux cent cin-

quante-neuf mille six cent

vingt-cinq dirhams et soixante

centimes). Le dossier

d'appel d'offres peut être

téléchargé à partir du por-

tail des marchés publics de

l'Etat et des collectivités lo-

cales à partir de l'adresse

électronique : www.mar-

chespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des docu-

ments des concurrents doi-

vent être conformes aux

dispositions des articles 30

et 34 du décret N° 2-22-431

relatif aux marchés pu-

blics.

Les concurrents doivent

envoyer par courrier élec-

tronique.

Les pièces justificatives

à fournir sont celles pré-

vues par l'article 10 du rè-  
glement de consultation.

N° 2341/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Agriculture  
et de la Pêche Maritime  
du Développement Rural  
et des Eaux et Forêts

DIRECTION

PROVINCIALE

DE L'AGRICULTURE DE

BENI-MELLAL

AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT

NATIONAL N° 09

/2026/DPA/4/

SMOPFPA

Du 07/05/2026A

10Heures

Le 07/05/2026 à 10 heures,

il sera procédé, dans les

bureaux de la Direction

Provinciale de l'Agricul-

ture de Beni-Mellal, à l'ou-

verture des plis relatifs à

l'appel d'offres national

sur offres de prix N°

09/2026/DPA/4/SMOPF

PA Du 07/05/2025 A

10Heuresayant pour objet

: Achat de matériels tech-

nique (mangeoires, abreu-

voirs et citerne) au profit

de la coopérative Talfet

boutferda dans le cadre du

Programme de l'Agricul-

ture Solidaire Centré sur

l'Elevage (ASCE).

Le dossier d'appel d'offres

doit être téléchargé à partir

du Portail Marocain des

Marchés Publics :  
www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation du coût des

prestations établies par le

maître d'ouvrage est fixée

à la somme de : DeuxCent

soixante-SeptMilleHuit

cent Quarante Dirhams et

00 centimes (267

840,00DH TTC).

Le cautionnement provi-

soire est fixé à : quatre

Mille Dirhams(4000,00 dh).

Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des docu-

ments des concurrents doi-

vent être conformes aux

dispositions des articles 30,

32 et 34 du Décret n° 2-22-

431 du 15 chaabane 1444 (8

mars 2023) relatif aux mar-

chés publics.

Les concurrents doivent

obligatoirement envoyer

leurs plis par voie électro-

nique sur le portail Maroc-

ain des marchés publics.

Les catalogues exigés par

le dossier d'appel d'offres

doivent être déposés dans

le Bureau d'ordre de la Di-

rection Provinciale de

l'Agriculture de Beni-Mel-

lal, sise au Quartier Admi-

nistratif, Rue de Safi, Béni

Mellal au plus tard le jour

ouvrable précédant la date

d'ouverture des plis ou

remis séance tenante au

président de la commis-

sion d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues

par l'article9du règlement

de consultation dudit

appel d'offre.

N° 2342/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Agriculture  
et de la Pêche Maritime  
du Développement Rural

et des Eaux et Forêts

DIRECTION

PROVINCIALE E DE

L'AGRICULTURE DE

BENI-MELLAL

AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT

NATIONAL N°

10/2026/DPA/

4/SMOPFPA

Du 05/05/2026/2026A

10Heures

Le 05/05/2026 à 10 heures,

il sera procédé, dans les

bureaux de la Direction

Provinciale de l'Agricul-

ture de Beni-Mellal, à l'ou-

verture des plis relatifs à

l'appel d'offres national

sur offres de prix N°

10/2026/DPA/4/SMOPF

PA Du 05/05/2026 A

10Heuresayant pour objet

: Achat de matériels tech-

nique (mangeoires et

abreuvoirs) au profit des

coopératives de chèvreau

niveau de la commune ter-

ritoriale Tanougha, province

de Beni Mellal.

Le dossier d'appel d'offres

doit être téléchargé à partir

du Portail Marocain des

Marchés Publics :  
www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation du coût des

prestations établies par le

maître d'ouvrage est fixée

à la somme de : Soixante-

seizeMilleHuit cent Di-

rhams et 00 centimes (76

800,00DH TTC).

Le cautionnement provi-

soire est fixé à : Mille cinq

cent Dirhams(1 500,00 dh).

Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des docu-

ments des concurrents doi-

vent être conformes aux

dispositions des articles 30,

32 et 34 du Décret n° 2-22-

431 du 15 chaabane 1444 (8

mars 2023) relatif aux mar-

chés publics.

Les concurrents doivent

obligatoirement envoyer

leurs plis par voie électro-

nique sur le portail Maroc-

ain des marchés publics.

Les catalogues exigés par

le dossier d'appel d'offres

doivent être déposés dans

le Bureau d'ordre de la Di-

rection Provinciale de

l'Agriculture de Beni-Mel-

lal, sise au Quartier Admi-

nistratif, Rue de Safi, Béni

Mellal au plus tard le jour

ouvrable précédant la date

d'ouverture des plis ou

remis séance tenante au

président de la commis-

sion d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues

par l'article9du règlement

de consultation dudit

appel d'offre.

N° 2343/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTRE DE L'INTERIEUR

PROVINCE DES RHAMNAS

CERCLE RHAMNA

CAIDAT LABRIKIYNE

COMMUNE LABRIKIYNE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

SIMPLIFIE

N° :04/2026

(Séance publique)

Le 27/04/2026 à 11 H, il sera procédé dans la salle des réunions de la commune, à l'ouverture des plis de

l'appel d'offres ouvert simplifié en lots unique, ayant pour objet :

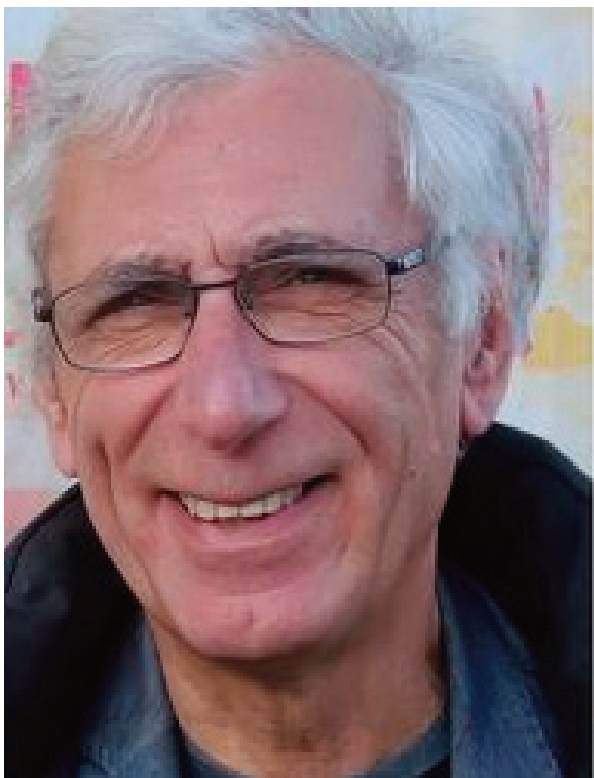
-Construction de deux (2) murs de clôture pour les cimetières des douars : OuladMida et OuladSaïd

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des études et des marchés de la commune, il

peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics.

(www.marchespublics.gov.ma).

## Portrait



## Cécile Kohler et Jacques Paris

*La fin du cauchemar de deux enseignants qui rêvaient d'Iran*

Cécile Kohler et Jacques Paris ont pu quitter l'Iran mardi après plus de trois ans de détention. Ces deux enseignants français, férus de littérature et de voyages, réalisaient leur rêve de parcourir ensemble ce pays quand ils avaient été arrêtés et accusés d'espionnage.

La France a découvert leur visage après leur arrestation, le 7 mai 2022, au dernier jour d'un voyage touristique : d'abord le portrait d'une jeune femme souriante, cheveux châtons mi-longs, puis, après quelques semaines de discrétion, celui de son compagnon, un retraité aux yeux pétillants derrière des lunettes.

L'AFP sa soeur cadette Noémie, qui s'est démenée depuis le premier jour pour la faire libérer.

"Cécile nous envoyait des photos de ce qu'elle mangeait, quand elle prenait le thé", raconte-t-elle: "On a eu des photos de la mosquée d'Ispahan (ancienne capitale de l'empire perse, ndlr), du palais du Golestan, de la tour

Azadi à Téhéran... Elle me disait que ce pays était +absolument incroyable+, elle était très heureuse".

## Explorer le monde

Si plus de 30 ans la séparent de Jacques (72 ans), le couple voue une passion commune à "la littérature, la poésie, l'histoire de l'art, et le besoin de voir comment les gens vivent ailleurs", précise Noémie Kohler.

"Mon père a toujours voyagé (...) Cette ouverture au monde l'anime", confirme l'une de ses deux filles, Anne-Laure Paris, 41 ans. "Il est allé plusieurs fois en Iran, mais aussi dans plein d'autres pays, toujours avec ce goût d'explorer le monde".

Elle, agrégée de lettres modernes, et privée de livres pendant sa détention, "a toujours énormément lu", selon sa soeur. "Proust, Dostoïevski... Chez mes parents, on a encore des bibliothèques énormes remplies de ses livres".

Son entourage la décrit tantôt comme une grande soeur "à l'écoute", tantôt

comme une amie "généreuse". C'est une collègue "déterminée", "élégante", "engagée", "fiable", disent les enseignants qui l'ont côtoyée.

Depuis 2009, elle enseigne et tente de transmettre son goût des lettres à des élèves parfois éloignés des auteurs classiques. "Cela se voyait qu'elle était passionnée et ça faisait la différence", se remémore Elise Romain, qui l'a eue dans un établissement de Sartrouville (région parisienne): "Elle me donnait envie de réussir".

Lui aussi a obtenu l'agrégation, en mathématiques. "Jacques, c'est le mathématicien dans toute sa splendeur", selon Marie-Brigitte Huet, qui l'a connu au lycée Clémentine de Nantes (ouest), où il a enseigné toute sa carrière jusqu'à sa retraite au début des années 2010.

Sportif, amateur de semi-marathon, c'est un homme "cultivé", "très posé, qui réfléchit, qui analyse", raconte cette enseignante, évoquant un professeur "très apprécié" de ses élèves comme de ses collègues, "parce qu'il est bienveillant".

"Il a toujours été très soutenant dans nos études, c'est quelque chose d'important pour lui", ajoute sa fille.

## Syndicalistes engagés

Investis, Cécile Kohler et Jacques Paris l'étaient aussi dans le milieu syndical.

Tous deux ont milité de longue date au sein de Force ouvrière (FO), où elle est encore chargée des relations internationales pour la Fédération de l'enseignement, de la culture et de la formation professionnelle.

Un argument utilisé à charge par les autorités iraniennes, qui les a accusés d'avoir rencontré des syndicalistes iraniens durant leur séjour.

Au lycée Les Pierres Vives, de Carrières-sur-Seine (région parisienne), où Cécile Kohler travaille, cet engagement a marqué les esprits. "C'est la personne qui m'a aidée quand j'en ai eu le plus besoin", retrace Saliha, agent d'entretien. Une femme qui "donnait à nous, agents d'entretien, autant d'importance que les professeurs".

Le couple avait été libéré de la sinistre prison d'Evine en novembre, après trois ans et demi de captivité, mais était depuis assigné à l'ambassade de France à Téhéran



# Azzedine Ounahi dans le viseur des cadors européens



L'international marocain Azzedine Ounahi, auteur d'une saison remarquable avec Girona FC, attire l'attention de plusieurs clubs majeurs à travers l'Europe, notamment en Espagne, en Angleterre et en Allemagne.

Selon l'émission sportive espagnole El Chiringuito, diffusée sur la chaîne Mega, les performances exceptionnelles du milieu de terrain des Lions de l'Atlas ont conduit le club catalan à revoir sa clause libératoire à 20 millions d'euros, un montant reflétant la valorisation croissante du joueur sur le marché européen.

Pilier de l'entrejeu de Girona cette saison, Ounahi affiche des statistiques solides : quatre buts et deux passes décisives en seize matchs de Liga. Son influence sur le jeu lui a valu plusieurs distinctions de « Homme

du match », la dernière lors de la victoire face à Villarreal (1-0) lundi, un succès qui permet à la formation catalane de consolider sa position au classement et d'ambitionner davantage.

L'entraîneur de Girona, Michel Sánchez, a salué à plusieurs reprises la maîtrise technique et le sang-froid de son joueur. « Il joue avec naturel, sans jamais ressentir la pression. Il est, sans doute, l'un des footballeurs les plus talentueux du championnat espagnol », a-t-il affirmé.

Révéle au grand public lors de la Coupe du monde 2022, Ounahi semble avoir trouvé en Catalogne le cadre idéal pour exprimer pleinement son potentiel, s'imposant comme l'un des joueurs les plus courtisés à l'approche du prochain mercato estival.

*Le PSV fête son sacre*

## Saibari en vedette

Des milliers de supporters ont célébré mardi dans le centre-ville d'Eindhoven le sacre du PSV, champion des Pays-Bas pour la 27<sup>e</sup> fois.

L'équipe a reçu son trophée plus tôt dans l'après-midi au stade Philips avant de défilier dans la ville à bord d'un char. L'ambiance était à l'euphorie dans le stade, où les fans ont accueilli les joueurs et le staff par des acclamations nourries et brandi des répliques en carton du trophée.

La fête avait débuté dimanche sur la place Stadhuisplein, devant environ 20.000 personnes, et se poursuivait mardi avec une foule estimée par la municipalité à 100.000 personnes. Plusieurs écrans géants ont été installés dans différents endroits de la ville pour permettre aux supporters de suivre les festivités.

Le PSV devient le champion le plus précoce de l'histoire de l'Eredivisie, titre assuré après le match nul du Feyenoord contre le FC Volendam. Avec un total de 71 points, il ne pouvait plus être rejoint en tête du classement, fort d'une avance décisive de 17 unités sur son dauphin rotterdamois.

Il s'agit du troisième sacre consécutif du club sous la direction de l'entraîneur Peter Bosz. Un poème géant célébrant le titre orne la façade du Philips Stadion.

Maillon essentiel de l'équipe avec dix-huit buts et neuf passes décisives cette saison toutes compétitions confondues, l'international marocain Ismaël Saibari (25 ans), a exprimé sa joie d'être l'un des acteurs de ce sacre.

"Magnifique. C'est formidable. Nous avons réalisé une saison exceptionnelle. Champions avec 17 points d'avance. C'est un pur bonheur", a-t-il dit. "Que tout Eindhoven en profite. C'est agréable de pouvoir offrir ce sourire", a-t-il ajouté.



## Match amical Espagne-Egypte La FIFA ouvre une procédure disciplinaire après des chants racistes

La FIFA a ouvert une procédure disciplinaire à l'encontre de la Fédération espagnole de football, à la suite des chants racistes entendus lors du match amical Espagne-Egypte disputé la semaine dernière, ont rapporté les médias espagnols.

La rencontre, jouée le 31 mars à Cornellà, au stade de l'RCDE Espanyol, a été marquée par des chants islamophobes entonnés par une partie du public, provoquant une vive polémique. Les faits ont suscité une vague d'indignation en Espagne et conduit à l'ouverture d'une enquête par la police catalane.

Le chef du gouvernement, Pedro Sánchez, a dénoncé un épisode "inacceptable", pointant la responsabilité d'une "minorité" de supporters ayant "terni" l'image du pays, coorganisateur du Mondial 2030 aux côtés du Portugal et du Maroc.

De son côté, Lamine Yamal, joueur du FC Barcelone et international espagnol, a dénoncé "un manque de respect intolérable".

Malgré les mesures engagées par les autorités et les condamnations judiciaires déjà prononcées, cet épisode illustre les difficultés persistantes du football espagnol à éradiquer le racisme dans les stades, où les incidents se sont multipliés ces derniers mois.

La star du Real Madrid, Vinícius Júnior, devenue un symbole de la lutte contre les discriminations dans le football, a été l'une des principales cibles de ces agissements depuis son arrivée en 2018, bien que seule une partie de ces faits ait donné lieu à des sanctions.

## C1 : Le Real doublé à domicile par le Bayern *La bonne opération d'Arsenal*



Le Real Madrid s'est incliné à domicile face au Bayern Munich (2-1), mardi soir, en quart de finale aller de la Ligue des champions, compromettant ses chances de qualification avant le match retour prévu en Allemagne.

Les Bavarois ont fait la différence grâce à des réalisations de Luis Díaz (41e) et de Harry Kane (46e), prenant ainsi une sérieuse option avant le match retour.

Kylian Mbappé a réduit l'écart à la 74<sup>e</sup> minute, inscrivant au passage son 14<sup>e</sup> but dans la compétition.

Distancés en championnat, les Madrilènes, qui misent sur la scène européenne pour sauver leur saison, devront renverser la situation lors du quart de finale retour, prévu le 15 avril à Munich.

De son côté, Arsenal a fait la différence dans les toutes dernières minutes mardi soir à Lisbonne, s'imposant 1-0 face au Sporting Portugal en quarts de finale aller de la Ligue des champions, prenant une option pour la qualification.

Il aura fallu attendre la 91<sup>e</sup> minute pour que tout bascule au stade José Alvalade.

Servi par Gabriel Martinelli, l'attaquant allemand Kai Havertz a surgi dans la surface et conclu à bout portant.

Le match retour aura lieu dans huit jours à l'Emirates Stadium.

## A Rio, les bus en première ligne dans la guerre entre narcotrafiquants et police

Quand un chef de gang de narcotrafiquants a été tué par la police dans une favela de Rio de Janeiro en mars dernier, des individus armés ont pris d'assaut un autobus et l'ont incendié en pleine rue.

"Ils sont montés, m'ont demandé de faire descendre les passagers et ont mis le feu. C'était très rapide", a raconté à l'AFP le chauffeur Marcio Souza, 48 ans, visiblement choqué.

Cette "situation horrible" est loin d'être un cas isolé dans la ville brésilienne de près de sept millions d'habitants, une des destinations touristiques les plus prisées au monde.

Les affrontements entre policiers et groupes criminels lourdement armés – ou entre bandes rivales – sont courants dans les favelas, quartiers pauvres et densément peuplés où les habitants vivent sous le joug des narcotrafiquants.

Les bus qui passent aux abords des favelas, une fois aux mains des gangs, sont le plus souvent placés en travers de la route, comme des barricades pour empêcher le passage des forces de l'ordre. Semer le chaos dans la ville est aussi une sorte de démonstration de force.

En octobre dernier, lors de l'intervention policière la plus meurtrière du Brésil, qui a fait plus de 120 morts, une centaine de bus avaient été utilisés

comme barricades.

Joao, chauffeur de bus de 35 ans qui préfère être cité sous un pseudonyme de peur de représailles, a vécu un moment de "terreur" récemment.

A Madureira, quartier populaire du nord de Rio, des individus à moto l'ont agressé, lui ont pris ses clés et ont aspergé son bus d'essence. La police est arrivée juste à temps pour éviter l'incendie.

"A ce moment-là, j'ai pensé à ma famille. J'ai cru que le pire allait arriver", raconte ce père de deux filles de 16 et 10 ans.

"Mes proches me soutiennent car ils savent que j'ai toujours rêvé d'être chauffeur de bus. Mais ils ont peur, sans savoir si je vais rentrer à la maison sain et sauf", ajoute cet homme qui exerce cette profession depuis 15 ans.

Près de 200 chauffeurs ont été en arrêt de travail l'an dernier à cause de problèmes de stress entraînant jusqu'à des crises de panique, selon Paulo Valente, porte-parole de RioOnibus, association qui représente les entreprises d'un secteur employant 14.000 chauffeurs à Rio.

Au total, 245 bus ont été utilisés comme barricades en 2025, plus du double de l'année précédente.

L'inquiétude gagne également les usagers des transports publics. "Je ne



prends plus le bus, c'est trop dangereux", dit Elisiane, 43 ans, qui préfère ne pas révéler son nom de famille.

Monica Correia, auxiliaire de vie de 56 ans, rapporte sortir de chez elle trois heures à l'avance pour être sûre d'arriver à l'heure au travail.

Embouteillages monstres, changements d'itinéraires: les incidents avec les bus causés par le crime organisé ont un

impact direct sur l'économie et sur l'image de la ville", affirme Paulo Valente.

Ils bouleversent notamment la vie des habitants des quartiers populaires du nord, qui le jour vont travailler dans les quartiers chics et touristiques du sud, avant de rentrer chez eux.

Lors de la sanglante opération policière d'octobre, environ 500.000 per-

sonnes n'ont pas pu terminer leurs trajets en bus. Commerces fermés, employés dans l'incapacité de rejoindre leur lieu de travail: une situation aux airs de couvre-feu en plein jour.

Face à ces violences, les autorités tentent de minimiser les conséquences, en prévenant par exemple RioOnibus avant une intervention policière. La police de Rio n'a pas répondu aux sollicitations de l'AFP.

En octobre 2023, quand 35 bus avaient été incendiés, le président Luiz Inacio Lula da Silva avait déploré des "scènes dignes de la bande de Gaza".

Les jeunes ne sont pas épargnés. Environ 190.000 élèves ont été empêchés de se rendre à l'école en transport en commun entre janvier 2023 et juillet 2025 en raison de problèmes de sécurité, selon une étude récente.

"Cela a affecté 95% des écoles publiques, c'est gravissime", dit à l'AFP une co-auteurice de cette étude, Maria Isabel Couto, de l'Institut Fogo Cruzado.

Selon elle, la responsabilité est partagée: "La mainmise de groupes armés sur certains territoires a un fort impact sur les problèmes de mobilité, mais l'Etat ne peut pas se cacher derrière cela, car il joue un rôle dans la production de ces violences et de ces inégalités."

## Recette

### Tajine kefta aux petits pois

#### Ingédients :

1 oignon haché  
400 g de petits pois  
400 g de carottes ou jeunes carottes  
3 grosses pommes de terre  
2 belles tomates  
3 cuillères à soupe d'huile d'olive  
1 cuillère à café de curcuma  
1 cuillère à café de gingembre  
Du sel et du poivre  
Un bouquet garni de coriandre et persil  
Pour la viande hachée :  
400 g de viande hachée  
2 gousses d'ail râpées  
1 oignon haché  
1 cuillère à café de cumin  
1 cuillère à café de piment doux (paprika)  
1 pincée de cannelle  
1 pincée de noix de muscade  
Du sel et du poivre  
3 cuillères à soupe de coriandre et persil ciselés  
1 cuillère à café de concentré de tomate  
1 cuillère à soupe d'huile d'olive ou de tournesol

#### Préparation :

Dans un grand bol, mettre la viande hachée puis ajouter l'oignon haché, l'ail râpé, la cannelle, le paprika, le cumin, la noix de muscade, le sel et le poivre. Ajouter ensuite l'huile, le concentré de tomate et la coriandre et persil ciselés mélanger bien puis confectionner des boulettes.



Dans un tajine, une marmite ou une grande poêle mettre à chauffer l'huile d'olive ajouter les boulettes de viande hachée et faire dorer de tous les cotés pendant 5 minutes puis les enlever et réserver les de coté.

Dans le même tajine ajouter l'oignon haché et faire dorer jusqu'à ce qu'il devienne translucide et caramélise légèrement, ajouter les tomates pelées et hachées, les petits pois, les carottes en rondelles ou jeunes carottes et les pommes de terres en rondelles puis les épices et le bouquet garni mélanger bien.

Ajouter un grand verre d'eau puis laisser cuire pendant 25 à 30 minutes à couvert puis ajouter les boulettes de viande hachée et poursuivre la cuisson pendant 10 minutes. Surveiller la cuisson si besoin ajouter un peu d'eau si nécessaire.

Une fois le tajine est cuit ajouter la coriandre ciselée et éteindre le feu.

## En Allemagne, le loup qui a mordu une femme a été relâché dans la nature

Un loup qui a mordu une femme la semaine dernière à Hambourg, dans le nord de l'Allemagne - une première dans ce pays depuis des décennies -, a été relâché dans la nature, a annoncé lundi le ministère régional de l'Environnement.

L'animal, relâché dimanche soir, est équipé d'un émetteur et reste toutefois sous étroite surveillance, a assuré le ministère dans un communiqué. S'il s'approche à nouveau d'une zone urbanisée, "les chasseurs pourront intervenir immédiatement si nécessaire", a déclaré la ministre de l'Environnement du Land, Katharina Fegebank, qui est aussi adjointe au maire de Hambourg.

D'autres possibilités ont été envisagées, comme l'euthanasie ou le placement dans une réserve pour animaux sauvages, mais elles ont été jugées irréalisables "pour des raisons juridiques et pratiques", selon le ministère.

Lundi dernier, une femme a été mordue par un loup dans un centre commercial de Hambourg. Il s'agit du premier incident de ce type depuis le retour de l'espèce en Allemagne, il y a près de 30 ans.

La victime, âgée de 65 ans, a été blessée par des morsures à la

bouche et à la joue, selon le quotidien Bild. L'animal avait été aperçu à plusieurs reprises dans différents quartiers de Hambourg les jours précédant l'attaque.

Les loups avaient quasiment disparu d'Allemagne au milieu du XIXe siècle, en raison principalement des primes offertes pour leur capture et de la destruction de leur habitat. Certains venus de Pologne ont cependant commencé à venir vivre dans l'est de l'Allemagne

après la réunification (1990), en raison du renforcement des mesures de protection de la faune sauvage. Une étude officielle menée l'an dernier a recensé 219 meutes de loups à travers le pays, ainsi que 43 couples et 14 loups solitaires.

En décembre, le gouvernement allemand a approuvé un projet de loi autorisant la chasse régulière aux loups afin de gérer les populations dans les zones où les meutes sont importantes.

